Conseil National
des Jeunes Socialistes

SAINT-DENIS & PARIS · 6 & 7 DÉCEMBRE 2025

Cahier des contributions adoptées.

LES Jeunes socialistes

Sommaire

Contributions des **Plans d'Action Nationaux**

PAN 4 - Pour une jeunesse libre : créons l'allocation d'autonomie jeunes !
PAN 4 - Pour la légalisation du cannabis encadrée par un monopole d'État.
PAN 3 - Face à l'Internationale réactionnaire, la gauche globale.
PAN 2 - Pour en finir avec la précarité scientifique : revaloriser les jeunes chercheurs

Contributions des **fédérations**

5 - Pour un droit effectif à la mobilité
7 - Pour une Sécurité sociale de l'alimentation : faire du "bien manger" un droit.
10 - Réforme démocratique de l'État : reconstruire la République du XXIe siècle
13 - Face au narcotrafic, la République sociale
14 - Contribution pour l'union de la gauche
16 - Face à la censure, protégeons la culture !
22 - Contribution sur la santé mentale.
25 - Pour une Maison des Livreurs dans chaque ville: reconstruire les droits des travailleurs ubérisés
26 - Contre la marginalisations : généralisons les SCMR !
31 - Pour que plus personne ne meure dans la rue : mettre enfin un terme au sans-abrisme
33 - Construire enfin une politique publique du logement étudiant
35 - Ni indifférence, ni abandon pour les jeunes isolés
37 - Pour un lycée professionnel à la hauteur des enjeux éducatifs et sociaux
38 - Crise de santé dans nos villes et villages : il y a URGENCE.
44 - Bâtir une solidarité durable en revalorisant le statut des bénévoles et des travailleuses et travailleurs sociaux !
50 - Pour une aide sociale à l'enfance pleinement protectrice et centrée sur l'enfant
56 - Contribution sur la santé mentale des jeunes
59 - Nos luttes seront intersectionnelles ou ne seront pas.
62 - « Pour une République qui investit réellement dans sa jeunesse »
63/93 - Ne sacrifions pas la jeunesse sous l'autel de l'austérité.
69 - Pour atteindre l'universalisme par l'intersectionnalité
73 - Pour une activité économique durable dans nos montagnes !
75 - Repenser l'insertion des jeunes dans le monde du travail
77 - Mettre fin au sans-abrisme : la République ne vaut que si elle protège les plus fragiles.
78 - La République parlementaire retrouvée : Pour le Gouvernement du Peuple et du Travail
79 - La lutte contre la ghettoïsation par un logement social dans les quartiers riches.
87 - Contribution pour défendre la santé et le bien-être des jeunes.
89 - Faciliter l'accès au logement pour les jeunes en milieu rural
91 - Combattre les rixes : réaffirmer l'ambition républicaine et socialiste pour la jeunesse

Conseil National
des Jeunes Socialistes

LES Jeunes socialistes

Contributions des **Plans d'Action Nationaux.**

CONSEIL NATIONAL DES JEUNES SOCIALISTES · SAINT-DENIS & PARIS · 6 & 7 DÉCEMBRE 2025

PAN 4 - Le printemps des Jeunes Socialistes

Pour une jeunesse libre : créons l'allocation d'autonomie jeunes !

La société française a un angle mort, et cet angle mort est la jeunesse. Il est toujours plus demandé aux jeunes : d'être résilients, engagés, de s'adapter. Et pourtant, la seule chose qu'il leur est offerte en retour est une absence de stabilité, une exclusion des droits. La jeunesse devrait être l'âge de l'émancipation et de la liberté, mais pour un trop grand nombre, elle est devenue l'âge de la précarité et de la dépendance.

Depuis trop longtemps, les jeunes sont mis de côté sans qu'une attention ne soit portée à leur pouvoir de vivre. Un jeune sur quatre vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Contraints d'accepter des emplois précaires pour financer leurs études ou se lancer dans la vie active, beaucoup sacrifient leur santé et leur réussite, quand ils ne doivent pas choisir entre manger et se déplacer. Près de 18% des étudiants ont recours à l'aide alimentaire, et 36% d'entre eux présentent des signes de détresse psychologique.

Nous, Jeunes Socialistes, refusons l'idée que la jeunesse se forge dans la difficulté et qu'il faille « apprendre à se débrouiller ». Vivre dignement ne doit pas être un luxe conditionné par la seule solidarité familiale. Attaché les jeunes à leurs parents ne fait que reproduire et accentuer les inégalités sociales. Le système social français, en persistant à considérer les jeunes comme des enfants à charge et en ne favorisant pas leur autonomie, recrée des formes de déterminisme social qui sont inacceptables.

Notre socialisme est synonyme de la transformation radicale de la société pour faire advenir l'égalité. Nous proposons une véritable politique d'émancipation et assumons une rupture dans la manière de penser la jeunesse.

Nous défendons la création de l'Allocation d'Autonomie Jeunes (AAJ) :

- Universelle et individualisée : un droit ouvert à toutes et tous les jeunes (étudiant(e)s, lycéen(ne)s professionnel(le)s, apprenti(e)s, jeunes en recherche d'emploi, etc.) pour leur permettre d'accéder à l'autonomie sans dépendance familiale et sans prendre en compte les revenus parentaux.
- Digne : son montant doit être fixé à hauteur du seuil de pauvreté augmenté de 10%. C'est la seule façon d'assurer des conditions de vie et d'études véritablement dignes, et de mettre fin à la précarité des jeunes. Son montant serait dégressif en fonction des revenus du jeune.
- Condition de l'émancipation : en garantissant des ressources autonomes, l'AAJ donne aux jeunes la liberté de construire son parcours, de se former et de s'engager, sans être contraints de choisir d'entrée prématurément sur le marché du travail, avec un contrat précaire, au détriment de sa réussite.

Cette mesure est un acte de justice sociale, une redistribution des richesses et un investissement dans notre avenir collectif. Elle restaure la confiance en la promesse républicaine. En offrant aux jeunes les moyens de leur autonomie, nous faisons reculer la désespérance et la peur du déclassement qui nourrissent l'extrême-droite.

PAN 4 - Le printemps des Jeunes Socialistes

Pour la légalisation du cannabis encadrée par un monopole d'État.

En France, plus de la moitié de la population a déjà expérimenté le cannabis. 5 millions de personnes en consomment chaque année. Malgré l'arsenal répressif mis en place, la France est un des pays d'Europe où la consommation est la plus importante. Pendant ce temps, le trafic illicite, lui, ne fait que prospérer, gangrenant nos quartiers et détruisant des vies, comme le démontre encore récemment l'assassinat de Mehdi Kassaci.

Nous, Jeunes Socialistes, affirmons qu'il est temps d'abandonner une politique de prohibition inefficace et dépassée, qui coûte à la collectivité sans garantir la sécurité ni la santé publique. La répression a échoué. Ce constat est sans appel. Il est urgent de faire le choix de la responsabilité, de la santé publique et de la justice sociale. Ce choix est celui de la légalisation et de l'encadrement de la production et de la vente de cannabis par la puissance publique.

Mettre fin à l'échec de la prohibition

La politique de prohibition est un non-sens qui a échoué. Elle enrichit les réseaux du crime organisé, ceux-ci profitant du néolibéralisme pour créer des flux mondiaux, investissant des sommes colossales dans le trafic. Ce trafic alimente la violence et la corruption partout en France, des quartiers populaires des grands centres urbains aux communes rurales, en passant par les villes moyennes.

Une pression policière et judiciaire inutile est imposée aux consommateurs et "petits" vendeurs, dont on constate qu'elle n'est en rien dissuasive. Les tribunaux sont saturés par les affaires de "petits" trafics.

Cette politique de prohibition laisse la santé publique à la merci d'un marché illégal du traffic, où la qualité et la concentration des substances sont incontrôlables, exposant la population à des risques accrus et à des produits dangereux.

Pour un monopole d'État

Légaliser, ce n'est pas « laisser faire ». C'est au contraire reprendre le contrôle sur une consommation qui, de fait, existe. Si la prohibition ne permet pas de garantir la santé publique, nous savons qu'une légalisation qui serait libérale et à la merci des forces marchandes ne serait pas une solution.

Pour cette raison, nous défendons la mise en place d'un modèle d'encadrement strict par l'État, d'un monopole public sur la production et la vente du cannabis à usage récréatif. Cette rupture politique permettrait :

- Un contrôle sanitaire des produits du cannabis : en encadrant la culture et la production de cannabis, l'État garantit l'origine et la composition des produits, protégeant ainsi la santé des consommateurs par des avertissements clairs et une interdiction de vente aux mineurs qui soit effective.

- Un assèchement du trafic et de la criminalité organisée : en offrant une alternative légale et régulée, les ressources financières des réseaux criminels qui ne disposeront plus de marché seront asséchés. Une offre légale réorientera les consommateurs qui sont autant de clients en moins pour les trafics illégaux.

- Des recettes nouvelles investies dans la prévention : les recettes générées par les taxes et le monopole d'État (estimées, pour l'ensemble du marché, à plus d'un milliard d'euros) ne profiteront plus aux trafiquants et au crime organisé et seront réinjectées dans la prévention, la réduction des risques. Elles pourront financer la mise en place de Haltes santé additions sur le territoire, qui visent à accompagner les usagers de drogue médicalement et socialement afin de protéger leur santé et les aider à sortir de la dépendance.

La légalisation est un choix de modernité qui met fin à l'hypocrisie de la double peine. Faire le choix de la légalisation encadrée, c'est choisir l'émancipation plutôt que l'incarcération, la prévention plutôt que la prohibition, et le contrôle de l'État plutôt que la loi des réseaux mafieux.

PAN 3 - La montagne

Face à l'Internationale réactionnaire, la gauche globale.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, différentes phases de régulation du système capitaliste se sont succédé. Tout d'abord, il y eut un capitalisme dit « fordiste », durant lequel notre camp politique avait tout son rôle à jouer du fait de l'existence d'un compromis productif qui faisait qu'« il y avait du grain à moudre », pour reprendre le mot d'André Bergeron. Ensuite, les élections de Margareth Thatcher et Ronald Reagan ont permis l'apparition d'un capitalisme financiarisé. Il convient de noter que dans cette séquence la social-démocratie a été défaillante : accompagnant au mieux la dérégulation, l'initiant parfois même. Aujourd'hui, le capitalisme financiarisé se transforme, les fondements démocratiques de nos Etats, étant perçus comme des freins à l'enrichissement des actionnaires.

Nous nous tromperions gravement si nous pensions que ce courant de pensée est neuf et marginal. Cette pensée est directement inspirée des théoriciens contre-révolutionnaires tels qu'Edmund Burke, qui en son temps déjà soutenait un libéralisme étriqué, défendant le libre-marché, tout en rejetant les libertés politiques fondamentales. Après les victoires aux Etats-Unis, au Brésil, en Argentine, en Hongrie, les réactionnaires sont puissants, et disposent de moyens considérables.

Face à cette l'Internationale Réactionnaire, nous pensons qu'il convient de construire ce qu'Immanuel Wallerstein appelle la « gauche globale ». L'Internationale Socialiste et le Parti Socialiste Européen ne suffiront à renverser l'hégémonie culturelle d'extrême-droite. La vieille division héritée du congrès de Tours entre communistes et socialistes n'a plus de justification. La social-démocratie qui s'est fourvoyé dans le néo-libéralisme n'est plus la doctrine capable de répondre aux défis auxquels l'Humanité est confrontée. Le dérèglement climatique nécessite notre radicalisation, en matière économie, par exemple, au sujet de la planification.

La seule réponse pouvant permettre les conditions d'une victoire face à l'hégémonie culturelle réactionnaire, qui repose sur le contrôle de médias de plus en plus nombreux et des algorithmes des réseaux à cause des milliardaires fascisants, est la formation d'une contre-société internationale des ONGS, des mouvements féministes, écologistes, décoloniaux, antiracistes, des syndicats, des intellectuels critiques, et des nouveaux partis de gauche nécessaires.

PAN 2 - Le poing social

Pour en finir avec la précarité scientifique : revaloriser les jeunes chercheurs

Dans un monde bouleversé par les crises démocratiques, écologiques et technologiques, l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) doivent être au cœur du projet national, et notamment les sciences humaines et sociales (SHS) trop souvent sacrifiées sur l'autel d'économies court-termistes. Les SHS sont un bien commun essentiel, car elles analysent et éclairent les transformations de notre société.

Il est temps de reconnaître un fait simple : une partie de l'ESR repose sur du travail gratuit ou précaire. Doctorants et post doctorants non ou mal rémunérés, vacataires payés au lance-pierre… les jeunes chercheurs consacrent des milliers d'heures à produire et transmettre la connaissance, sans sécurité d'emploi. La France ne doit plus fermer les yeux sur cette précarisation de sa jeunesse scientifique.

Agir à court, moyen et long terme est urgent, avec des mesures de bon sens :

- Garantir un financement digne du doctorat. Le financement doctoral doit être un droit pour toute thèse, accompagné d'une hausse des salaires, d'une protection sociale complète pour toutes et tous et d'une exonération des frais d'inscription. La production de savoir ne peut reposer sur du travail précaire ou gratuit des jeunes chercheurs.
- Rompre avec la précarité structurelle de l'université. La mensualisation des vacations d'enseignement, inscrite dans la loi depuis 2020, doit être appliquée immédiatement : il est inacceptable que des milliers d'enseignants et personnels soient payés avec des mois de retard dans la plupart des universités. Une nouvelle politique budgétaire doit également être mise en place pour ouvrir des postes et titulariser massivement les vacataires et contractuels de l'université.
- Reconnaître la réalité du doctorat. La majorité des thèses, particulièrement en SHS, ne se bouclent pas en trois ans. Financer pleinement la durée réelle du doctorat permettrait d'en finir avec la "quatrième année chômage" et de s'aligner sur les standards internationaux. Il n'est pas normal que des doctorants terminent leur thèse au chômage alors qu'ils travaillent à temps plein pour la recherche publique.

Revaloriser le doctorat et les parcours des jeunes chercheurs n'est pas un luxe : c'est investir dans notre démocratie, dans l'innovation et notre futur collectif. A l'heure de la prolifération des fake news et du conspirationnisme, de la remise en cause des savoirs académiques, il est impératif de renforcer une éducation exigeante et de reconnaître enfin que la jeunesse scientifique mérite respect, sécurité et perspectives.

La France doit faire de la recherche une priorité nationale. Donner aux chercheurs les moyens de produire et partager le savoir, investir massivement dans les universités et les laboratoires, c'est protéger notre avenir en préservant la connaissance comme bien commun et en consolidant notre démocratie face à la désinformation.

Conseil National des Jeunes Socialistes

LES Jeunes socialistes

Contributions des **fédérations.**

Fédération des Hautes-Alpes - 5

Pour un droit effectif à la mobilité

Les Hautes-Alpes, territoire de montagne peu peuplé, incarnent une réalité souvent ignorée par les politiques publiques nationales : celle de l'inégalité territoriale profonde face au droit de se déplacer. Dans notre département, la question de la mobilité n'est pas un simple enjeu logistique ; c'est une question de justice sociale et d'égalité des chances.

Pour les jeunes, les étudiants, les travailleurs saisonniers et les aînés, l'accès à l'emploi, aux études, aux soins de santé et à la culture est systématiquement entravé par un service public de transport lacunaire et une dépendance forcée à la voiture individuelle. Ce constat est d'autant plus absurde qu'il contredit l'urgence écologique : comment prôner la transition énergétique sans offrir d'alternatives crédibles au « tout-voiture » ?

Aujourd'hui, l'état de nos infrastructures et le manque d'investissements organisent le déclin et l'isolement de nos vallées. Il est inacceptable qu'il faille près de 3 heures 30 minutes pour relier Gap à Marseille en TER – un temps de trajet qui rend le rail non compétitif et inopérant pour le quotidien des usagers. Il est tout aussi crucial de garantir la pérennité et la modernisation d'axes vitaux, comme la ligne historique du train de nuit Briançon-Paris, qui représente souvent le seul lien accessible pour des milliers d'habitants avec la capitale et le reste du pays.

Cette situation est le reflet d'une vision libérale et métropolitaine qui considère les services publics en milieu rural comme des charges plutôt que des piliers de la cohésion nationale.

Nous, Jeunes Socialistes des Hautes-Alpes, refusons la fatalité de cet enclavement. Nous exigeons de notre mouvement une prise de position ferme, inscrivant le Droit à la Mobilité comme un principe fondamental de la République Sociale et Écologique.

Nous Jeunes Socialistes des Hautes-Alpes, appelons par cette contribution à la prise en compte des mesures suivantes dans les orientations du mouvement pour la montagne et les territoires ruraux :

- Sanctuariser et moderniser les lignes ferroviaires considérées comme « d'équilibre du territoire », en assurant la pérennité du train de nuit et des liaisons inter-régionales essentielles (telles que le Briançon-Paris).
- Exiger un Plan d'Investissement National visant à réduire significativement les temps de trajet sur les liaisons régionales majeures (comme l'axe Gap-Marseille), pour rendre le rail compétitif et attractif.
- Instaurer la gratuité totale des transports en commun régionaux pour toutes les personnes de moins de 25 ans, les étudiants, et les personnes aux revenus les plus faibles pour lutter contre la précarité et favoriser l'autonomie.
- Financer des services de transport en commun adaptés (bus, transport à la demande) avec un maillage territorial fin, garantissant la desserte des vallées et des bourgs isolés.
- S'assurer du respect d'une coordination totale des réseaux de transport (rail, bus, covoiturage) au niveau des collectivités pour créer des pôles d'échanges efficaces et faciliter l'intermodalité pour l'usager.
- Soutenir le financement du développement massif de la mobilité douce et partagée (pistes cyclables sécurisées, covoiturage solidaire) afin d'offrir des alternatives concrètes et écologiques à la voiture individuelle.

Fédération de l'Ardèche - 7

Pour une Sécurité sociale de l'alimentation : faire du "bien manger" un droit.

La question alimentaire est aujourd'hui l'une des grandes fractures sociales françaises. Loin d'être un simple ensemble de choix individuels, le fait de "bien manger" est devenu un marqueur d'inégalités, un révélateur des tensions économiques, culturelles et territoriales. Les données les plus récentes montrent une aggravation nette de l'insécurité alimentaire. Selon l'Observatoire des vulnérabilités alimentaires, 32 % des Français déclarent être en situation d'insécurité alimentaire, un niveau jamais atteint dans les enquêtes françaises contemporaines. Parmi eux, 19 % affirment avoir eu faim au cours des douze derniers mois sans pouvoir se procurer de nourriture. Ce phénomène touche de manière disproportionnée les plus jeunes : 58 % des 18-24 ans déclarent connaître une insécurité alimentaire, ce qui signifie qu'une majorité de la jeunesse française n'a pas chaque jour la garantie d'un accès suffisant à une alimentation saine.

L'alimentation est ainsi au croisement de trois réalités : la précarité économique, la dégradation de la qualité alimentaire et la montée des pathologies nutritionnelles. Les systèmes alimentaires industriels continuent de rendre accessibles surtout des produits ultra-transformés, tandis que les aliments frais, diversifiés, locaux et nutritifs deviennent plus coûteux. Cette situation contribue à un double fardeau nutritionnel : la sous-alimentation réelle, qui conduit à des restrictions et parfois à la faim, et la malnutrition par excès ou déséquilibre nutritionnel. En France, l'UNICEF indiquait en 2024 que 16,7 % des enfants et adolescents de 5 à 19 ans présentaient un surpoids, dont 4 % une obésité. Ces chiffres, en progression, soulignent que les défaillances du système alimentaire touchent particulièrement les plus jeunes. Les inégalités sociales y sont très présentes : les enfants de milieux populaires sont beaucoup plus exposés à l'obésité et à la malnutrition que ceux des familles plus aisées, du fait de contraintes budgétaires, de conditions d'habitat et d'environnement alimentaire défavorables, et d'une offre accessible très standardisée.

La jeunesse française constitue aujourd'hui le cœur de cette crise. Chez les étudiants en particulier, la situation est critique. Les données disponibles en 2024 et 2025 montrent une explosion du recours aux distributions alimentaires dans les campus, une réduction du nombre de repas quotidiens, un accès insuffisant à des cuisines équipées et une augmentation des dépenses contraintes qui laissent très peu de marge pour l'alimentation. De nombreux étudiants vivent dans des logements exigus dépourvus d'équipements leur permettant de cuisiner, renforçant leur dépendance à des produits transformés moins chers mais souvent moins nutritifs. L'insécurité alimentaire à ce stade de la vie a des conséquences profondes : elle affecte la santé physique et psychique, fragilise les apprentissages universitaires, provoque des troubles de la concentration, augmente le stress et nuit durablement à l'égalité des chances. Une société qui laisse une part si importante de sa jeunesse mal ou insuffisamment se nourrir organise de fait la reproduction des inégalités.

La situation ardéchoise, dans ce contexte, fait apparaître toute la complexité de la question alimentaire. L'Ardèche est un département agricole important, marqué par une grande diversité de productions, mais aussi par des contraintes fortes : reliefs, morcellement, petites exploitations, vulnérabilité climatique. En 2024, il comptait 3 748 exploitations agricoles. L'agriculture représente 7,4 % de l'emploi, ce qui place l'Ardèche parmi les départements les plus agricoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pourtant, seulement 22 à 24 % de son territoire est constitué de terres agricoles, ce qui reflète la difficulté de cultiver dans un département très rural mais majoritairement montagneux. La production ardéchoise repose en grande partie sur les filières animales et sur des cultures identitaires comme la châtaigne ou certains fruits.

Pour une Sécurité sociale de l'alimentation : faire du "bien manger" un droit.

Cependant, cette richesse ne garantit pas automatiquement l'accès de tous les habitants à une alimentation de qualité. Les revenus agricoles demeurent fragiles, les exploitations sont exposées aux aléas climatiques, la transmission et l'installation sont difficiles, et les productions locales peinent parfois à trouver un marché accessible pour l'ensemble de la population, notamment les jeunes et les familles modestes. Ce paradoxe, une terre de production alimentaire de qualité où une partie de la population connaît pourtant l'insécurité alimentaire, illustre pourquoi le simple jeu du marché ne suffit pas.

C'est ici que la notion de sécurité sociale de l'alimentation prend tout son sens. Inspirée de l'ambition fondatrice de 1946, lorsque Ambroise Croizat et le mouvement ouvrier ont créé un système de protection sociale universel, solidaire et financé par la cotisation, cette idée propose d'intégrer l'alimentation dans le champ des droits sociaux fondamentaux. Elle vise à garantir un accès équitable à une alimentation choisie, qualitative et durable, tout en soutenant un modèle agricole respectueux des territoires. L'idée d'un compte alimentation universel, doté en euros sociaux destinés à l'achat de produits conventionnés, repose sur un principe simple : faire du "bien manger" un droit, non un privilège soumis à la capacité de payer. Il s'agit d'un mécanisme redistributif, qui valorise la production locale, oriente la consommation vers des produits de qualité, renforce la souveraineté alimentaire et protège les ménages des effets de l'inflation alimentaire.

Pour la gauche, cette question est incontournable. Elle articule justice sociale, santé publique, transition écologique et démocratie économique. Elle remet en cause un système agro-industriel dominé par quelques acteurs, destructeur des sols, producteur d'aliments pauvres en nutriments et riche en impacts environnementaux. Elle propose de redonner du pouvoir décisionnel aux citoyennes et citoyens, aux territoires, aux producteurs. Elle constitue l'une des réponses politiques les plus structurantes face à la montée de la précarité et aux dérèglements écologiques. En Ardèche comme ailleurs, elle permettrait de reconnecter l'agriculture locale à la population, de soutenir les filières identitaires, de renforcer les circuits courts et d'assurer que la qualité produite ici profite réellement à tous.

Pour les Jeunes socialistes, défendre la sécurité sociale de l'alimentation revient à affirmer que la démocratie doit entrer dans l'assiette. Cela signifie reconnaître que l'alimentation est un droit essentiel à la dignité humaine, à l'égalité réelle, à la santé, à l'éducation. C'est prolonger l'héritage de la Sécurité sociale en l'adaptant aux enjeux du XXIe siècle. Et c'est surtout porter une vision d'avenir : une société où chaque jeune, chaque famille, chaque habitant, qu'il vive en Ardèche ou ailleurs, puisse manger suffisamment, correctement, sainement, sans dépendre de la charité ni subir les logiques du marché.

Fédération de l'Aube - 10

Réforme démocratique de l'État : reconstruire la République du XXIe siècle

Retisser la confiance démocratique

Nous vivons une crise politique profonde : éloignement des citoyen·ne·s, abstention record, rejet des institutions… Cette situation n'est pas une fatalité. Elle résulte d'un système qui ne permet plus au peuple de participer réellement à la vie démocratique. Nous, Jeunes socialistes, affirmons que la démocratie ne peut plus se réduire à un vote ponctuel tous les cinq ou six ans : elle doit devenir une pratique quotidienne, ancrée dans la délibération et le débat collectif. Cela ne saurait être possible sans une démocratie libérale, soucieuse de respecter la séparation des pouvoirs et d'établir des contre-pouvoirs.
Nous pensons qu'une république parlementaire rationnalisée est le moyen d'y parvenir. Cela nous permettrait de sortir de l'hyper-présidentialisation en ne lui accordant que des pouvoirs limités afin de replacer le centre du pouvoir exécutif entre les mains du gouvernement. Le parlement devra redevenir l'organe principal de notre république en étant à l'initiative des lois mais également en contrôlant étroitement l'action du gouvernement.

Ce que nous proposons :

Le Parlement
- Election des députés via une élection élection mixte incluant scrutin à vote unique transférable pour les circonscriptions et une élection proportionnelle nationale sur un bulletin unique. Donner un statut aux suppléants des députés. Élection des députés en binôme paritaire comme pour les élections départementales.
- Obligation de consulter les syndicats lors du processus législatif lorsque celui-ci relève de leurs compétences.
- Vote d'investiture du gouvernement par l'Assemblée nationale après le discours de politique général.

Le Président de la République
- Election au suffrage universel pour un mandat de 7 ans non renouvelable. Possède des pouvoirs politiques limités et uniquement sur les affaires étrangères et la défense.

Le Premier Ministre et le Gouvernement
- Le gouvernement possède tous les pouvoirs exécutifs non détenus par le Président. Co-présidence du conseil des ministres par le Président et le Premier ministre.

Placer les citoyen·ne·s au cœur de la décision
- Organisation d'assemblées citoyennes délibératives à tous les niveaux : national, régional, départemental et intercommunal.
- Dans le but de réfléchir collectivement à l'action publique, d'évaluer les lois, de proposer des orientations que le Parlement serait obligé d'examiner.
- Membres tirés au sort.
- Examen obligatoire suivi d'un vote de tout texte porté par une pétition dépassant 1% des inscrits sur les listes électorales de signatures de citoyens.

Une justice constitutionnelle indépendante
- Transformation du Conseil constitutionnel en Cour constitutionnelle composée de 9 magistrats issus de la Cour de Cassation, de la Cour des Comptes et du Conseil d'Etat ayant suivi une formation dédiée.
- Pour la protection des droits fondamentaux, la séparation des pouvoirs, et la garantie de l'État de droit sans dépendance partisane.

Fédération des Bouches-du-Rhône - 13

Face au narcotrafic, la République sociale

Marseille est endeuillée, la France est endeuillée, Mehdi est mort pour rien.

Nous, Jeunes Socialistes, partageons ce deuil et apportons notre soutien sans faille à notre camarade de lutte, Amine Kessaci, militant écologiste marseillais engagé dans la lutte contre le narcotrafic.

Cet assassinat avait pour seul objectif de faire taire Amine et faire régner la peur et le silence.

Cette violence, qui n'est pas endémique à Marseille, témoigne du risque que nous encourons en s'engageant en politique insultes, intimidations, violences physiques et morales. Mais, comme notre camarade Amine, nous ne nous tairons pas, nous ne reculerons pas, nous ne lâcherons pas.

Cet épisode tragique a fait ressortir le pire de la politique avec une récupération honteuse de la droite extrême et de l'extrême droite, qui voient dans ce drame l'opportunité de vendre leurs vieilles rengaines sécuritaires en appelant à l'instauration de l'État d'urgence dans notre ville.

Le narcotrafic est un outil du capitalisme. Ils s'attaquent aux plus précaires, aux plus jeunes en leur offrant comme unique possibilité d'élévation et de réussite sociale, la participation à cette entreprise macabre. Pour reprendre les mots de Philippe Pujol "*Des minots*, *des cramés comme ils s'appellent entre eux, guetteurs*, *prostituées*, *une main d'œuvre exploitée* et *plongée dans la violence* et *la misère*".

Le développement de la criminalité organisée n'est que le résultat du recul de l'État et les nouveaux prolétaires du narcotrafic ne peuvent s'y soustraire en raison de l'abandon par la République de ses quartiers et de ses enfants.

Dès lors, la réponse à cette mafia ne peut pas être seulement répressive et sécuritaire, elle doit passer par la République sociale, la République de l'émancipation de notre société à se libérer des dominations et de la reproduction sociale.

Ainsi, nous Jeunes Socialistes des Bouches-du-Rhône, appelons par cette contribution à ce que les Jeunes socialistes prennent position dans la lutte contre le narcotrafic.

Par une approche sociale:
- Remettre les services publics dans les quartiers laissés pour compte,
- Instaurer un revenu minimum jeunesse pour l'émancipation des jeunes,
- Investir dans la réussite scolaire, l'accès à la culture et aux loisirs,
- Offrir des logements dignes pour toutes et tous,
- Permettre une meilleure insertion professionnelle.

Par une approche de santé publique :
- Légalisation du cannabis à des taux de THC et à des prix similaires au marché actuel.
- Accompagnement psychologique et social des consommateurs.

ar une approche judiciaire :
- Donner des moyens à la police judiciaire pour démanteler les réseaux et arrêter les chefs de réseaux,

- Renforcer la police financière pour suivre les flux financiers illégaux et la police scientifique,
- Instaurer à Marseille le parquet national anti criminalité organisée (PNACO),
- Privilégier la justice restaurative pour celles et ceux qui n'ont pas eu d'autres choix que le narcotrafic pour survivre.

Fédération du Calvados - 14

Contribution pour l'union de la gauche

Face aux crises qui traversent notre pays, explosion des inégalités, dérèglement climatique, précarité étudiante, recul démocratique et montée historique de l'extrême droite, nous, Jeunes Socialistes du Calvados, affirmons qu'il n'y a plus de temps à perdre. La gauche ne peut plus se permettre d'avancer en ordre dispersé. Chaque division ajoute une pierre à l'édifice réactionnaire que d'autres construisent méthodiquement, profitant du désarroi d'une population inquiète.

Nous le constatons chaque jour : dans nos lycées, nos universités, nos lieux de travail, nos quartiers, une génération entière vit dans le doute, l'anxiété et parfois la colère. La précarité étudiante explose, l'accès au logement devient un parcours du combattant, la santé mentale s'effondre, la planète brûle sous nos yeux. Dans le même temps, nos services publics, piliers de l'égalité, subissent un budget austéritaire qui affaiblit l'hôpital, l'école, la justice et la solidarité nationale. Même la dignité humaine recule : le nombre de féminicides, les LGBTphobies et les bavures policières raciales ne cessent d'augmenter. Tout cela témoigne d'un État qui renonce à protéger les droits fondamentaux les plus élémentaires.

Face à l'ampleur de ces défis, la gauche doit être à la hauteur de son histoire. Elle doit redevenir l'espoir, la force collective qui protège, qui émancipe, qui donne un horizon. Cet espoir ne renaîtra qu'à une condition : se rassembler sincèrement, durablement, autour d'un projet clair, social, écologique et démocratique.

Nous ne voulons ni d'une union cosmétique ni d'un accord électoral de circonstance. Nous appelons à une union ambitieuse, fondée sur un socle commun solide : la justice sociale comme boussole, la transition écologique comme impératif, la défense inconditionnelle des droits humains comme ligne rouge, et la démocratie, la transparence et l'exemplarité comme méthode.

L'union n'efface pas les différences : elle les met au service d'un objectif supérieur, empêcher la catastrophe politique qui menace et redonner, aux citoyennes et citoyens, le pouvoir sur leur destin.

Nous, Jeunes Socialistes du Calvados, voulons être l'avant-garde de cette union. Nous souhaitons que notre organisation puisse être les meneurs de ce mouvement. Nous appelons l'ensemble des forces progressistes, partis, syndicats, collectifs citoyens, associations, mouvements étudiants à construire ensemble une alternative crédible, populaire et stable. Une gauche du XXIe siècle, enthousiaste, courageuse, capable d'offrir des solutions concrètes : garantir un revenu digne pour les jeunes, reconstruire des services publics forts, réinvestir dans l'éducation et la justice, faire de la transition écologique une opportunité sociale, et restaurer un État qui protège la dignité humaine, partout et pour toutes et tous.

L'urgence est là.
Le moment d'agir, c'est maintenant.
L'union est notre responsabilité, notre devoir et notre meilleure chance de bâtir un avenir à la hauteur de nos exigences.

Fédération de Charente - 16

Face à la censure, protégeons la culture !

La culture n'est plus protégée comme elle devrait l'être. En Charente, le Festival international de la bande-dessinée (FIBD) d'Angoulême vacille sous les boycotts, les conflits et la gestion problématique de son opérateur privé.

Dans le même temps, la liberté d'expression artistique est directement contestée, avec la plainte du Ministre de l'Intérieur contre un humoriste critiquant les violences policières, tandis que la Ministre de la Culture s'emploie à détruire pour mieux le privatiser, le service public de l'Audiovisuel. À cela s'ajoute une restriction budgétaire sans précédent avec 20 % de baisse des crédits destinés à l'éducation artistique, des festivals fragilisés sur l'ensemble du territoire national, de nombreux licenciements dans les compagnies artistiques, des coupes allant jusqu'à 73 % du budget dans le Pays de la Loire ainsi qu'une réduction du Pass Culture.

Face à la censure, aux croisades idéologiques de l'extrême droite - à travers l'instrumentalisation de l'information et des arts - protégeons l'indépendance, la liberté des médias et des artistes. C'est l'ambition de notre plan Culture Commune, fondé sur l'idée que la République est indivisible et que la culture doit l'être aussi.

La culture et l'informations sont deux outils fondamentaux d'émancipation. Ils sont aujourd'hui exposés aux pressions politiques, aux contraintes financière et aux risques de censures. La République a le devoir de les protéger.

- Nous proposons d'inscrire dans la Constitution : la Culture comme un bien commun et son accessibilité comme un droit universel ; et de sanctuariser l'indépendance du Service public de l'audiovisuel.
- Nous proposons l'élaboration d'une Charte constitutionnelle de l'indépendance éditoriale, opposable à l'État comme aux acteurs privés : interdiction des ingérences politiques dans la nomination des dirigeant·es, protection constitutionnelle des rédactions face aux pressions du pouvoir ou des actionnaires, garanties juridiques renforcées pour les journalistes et créateur·rices contre les poursuites abusives, et l'impossibilité de réduire le budget de l'audiovisuel public sous un seuil fixé par loi organique.
- Nous proposons la création de la Caisse Nationale de Protection Culturelle (CNPC) : un établissement public indépendant sur le modèle de la Sécurité sociale, doté d'un financement assuré et d'une gouvernance démocratique.
 - Elle garantira un financement pérenne, indépendant et démocratique de la culture, empêchant tout pouvoir politique ou économique de mettre la création sous pression.
 - Elle disposera ainsi d'un budget autonome, et de ressources propres via une cotisation culturelle obligatoire payée par les multinationales du divertissement l'instar de la Taxe Sur le Numérique (TSN) ; d'une taxe sur la publicité privée ; et d'une taxe sur le marché du luxe, aujourd'hui principal bénéficiaire du mécénat culturel.

Le droit à la culture est illusoire tant que l'accès aux œuvres légitimes reste concentré dans les grandes métropoles. Nous souhaitons déconstruire le rite jacobin, ayant habitué la France à concentrer ses "grandes oeuvres" à Paris. Parce que la République doitgarantir une égalité territoriale réelle en faisant circuler la culture partout.

- Nous proposons concrétiser l'accessibilité universelle à la Culture.
 - Par la fondation des Maisons Culture Commune, sous le modèle des beaux-arts, dans chaque territoire, qui prendront la forme :

- D'établissements publics nationaux implantés sur l'ensemble du territoire national et qui seront des lieux de pratique artistique, résidences, expositions, spectacles ;
- De lieux de gouvernance autogérés.

Par la création de Tournées Culture Commune pour faire circuler les "grandes oeuvres nationales"

- Par la création de Tournées Culture Commune pour faire circuler les "grandes oeuvres nationales"

Les festivals, les associations culturelles et les lieux de création sont aujourd'hui menacés par les coupes budgétaires, les pressions politiques et la fragilisation des financements locaux. Pourtant, ils constituent l'ossature vivante de notre vie culturelle et un héritage commun à préserver.

- Nous proposons de créer le label "Adelphimône Culturel National" pour protéger les festivals, structures associatives, lieux de création et initiatives culturelles locales.
 - Ce label garantirait une protection juridique renforcée ; une priorité de financement par la CNPC ; une impossibilité de suppression des subventions sans motif d'intérêt général majeur ; une intégration dans la politique nationale d'éducation artistique.

Fédération des Côtes-d'Armor - 22

Contribution sur la santé mentale.

La santé mentale des jeunes constitue un enjeu national majeur du XXIe siècle : mal- être quotidien et isolement social se multiplient sans réponses suffisantes. Certains parlent même de ce fléau comme du mal du siècle.

Selon l'enquête Conditions de vie des étudiants (2023), 36% des étudiants présentaient des signes de détresse psychologique au cours des quatre semaines précédentes, et un tiers d'entre eux a renoncé à des soins médicaux ou examens pour des raisons financières, ce qui est inacceptable.
D'autres données récentes confirment l'ampleur du problème :

- En 2025, ~25% des jeunes de 15 à 29 ans se déclarent en situation de dépression (auto-évaluation) → Institut Montaigne, printemps 2025.
- Entre 2019 et 2023, on observe une augmentation de +18% des jeunes de 12 à 25 ans remboursés pour au moins un psychotrope, avec une hausse marquée des antidépresseurs, anxiolytiques et antipsychotiques → Assurance-Maladie, 2024.
- Les pensées suicidaires chez les 18-24 ans ont plus que triplé entre 2014 et 2021, soit une augmentation d'environ 218% → Étude Nightline / enquêtes universitaires.

Les dispositifs existants soutien psychologique, maisons des jeunes, Nightline France restent insuffisants, en grande partie faute de moyens humains et financiers adaptés, et ne permettent pas de répondre aux besoins croissants des jeunes.

Pour nous, Jeunes Socialistes Costarmoricains, cette question ne peut en aucun cas être reléguée au second plan. Au contraire, elle doit constituer l'un de nos combats majeurs, car la santé mentale des jeunes est intimement liée à de nombreux enjeux que nous portons déjà dans nos actions militantes : précarité étudiante, difficultés intrafamiliales, discriminations, et bien d'autres encore.

C'est pourquoi nous proposons la mise en place d'une journée de formation et de prévention dans les établissements scolaires et dans le supérieur (projet porté par la députée Chantal Jourdan et Joël Aviragnet) : le Pass Premiers Secours en Santé Mentale, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Cette formation, entièrement gratuite et prise en charge par l'État et la Sécurité sociale pour les organismes agréés, permettra de former les jeunes à repérer les signaux de détresse, soutenir leurs pairs et rompre l'isolement social, tout en favorisant un meilleur accès aux dispositifs de soutien existants.

Nous le croyons collectivement, il n'y a pas de santé sans santé mentale : un étudiant qui dort mal, qui se sent seul ou dépassé par la pression ne peut ni réussir ses études ni construire sa vie sociale. Agir pour la santé mentale, c'est donc agir pour leur avenir et pour une société plus juste !

Fédération du Doubs - 25

Pour une Maison des Livreurs dans chaque ville: reconstruire les droits des travailleurs ubérisés

L'essor des plateformes numériques a bouleversé le travail. Derrière la promesse de flexibilité, l'uberisation a fait émerger des travailleurs indépendants mais numériquement dépendants, isolés et privés de protections juridiques.
La livraison en est l'exemple le plus visible : en 2024, plus de 40 % des Français commandent des repas en ligne, tandis que les livreurs parcourent nos villes dans des conditions marquées par la précarité, les accidents et la pression algorithmique.

Les collectivités ne peuvent pas tout, mais elles peuvent agir. Plusieurs villes comme Paris ou Bordeaux ont déjà créé des lieux de repos et d'accès aux droits.
Il est temps d'en faire une politique portée par les socialistes : déployer partout en France des Maisons des Livreurs, espaces d'accueil, de protection et d'organisation collective.

Un modèle qui organise la précarité

Les plateformes exploitent le statut d'autoentrepreneur pour contourner le droit du travail et externaliser les risques.
Beaucoup de livreurs, souvent issus de l'immigration ou de situations précaires, trouvent dans la livraison un revenu rapide, mais au prix de longues heures, de dangers constants en circulation et de l'absence d'espaces de repos.

L'isolement comme stratégie

Sans lieu de travail ni collectif, les livreurs sont maintenus dans l'isolement, empêchés de s'organiser.
Recréer des espaces communs relève d'une responsabilité politique : les communes peuvent intervenir.

Nous proposons que chaque ville-centre, intercommunalité ou métropole se dote d'une Maison des Livreurs, financée conjointement par l'État, les collectivités et une contribution obligatoire des plateformes.

Ces maisons auraient les missions suivantes :

1. Un lieu de repos, de sécurité et de soins : espaces chauffés ouverts aux horaires étendus, point d'eau, sanitaires, casiers, pauses, premiers secours.
2. Un atelier de réparation : accès à des outils partagés.
3. Un guichet d'accès aux droits : permanences juridiques, présence syndicale, accès aux services sociaux (hébergement, logement, emploi, régularisation possible).
4. Un lieu de politisation et d'organisation collective : casser l'isolement, favoriser la prise de conscience, permettre l'émergence de syndicats, coopératives ou mutuelles.

Aujourd'hui, nous n'avons pas le pouvoir national, mais nous gouvernons des collectivités : c'est là que nous agissons, en créant des Maisons des Livreurs pour protéger celles et ceux qui subissent l'uberisation. Cette politique locale devra être relayée demain par un gouvernement de gauche : contribution obligatoire des plateformes par une taxe ou une redevance, soutien de l'État, présomption de salariat pour mettre fin au contournement du droit du travail, et développement d'alternatives coopératives mieux-disantes. En attendant de transformer la loi, nous faisons partout ce que nous pouvons pour défendre les travailleurs.

Fédération du Doubs - 25

Pour une Maison des Livreurs dans chaque ville: reconstruire les droits des travailleurs ubérisés

La Maison des Livreurs est une réponse socialiste à un défi majeur : protéger les travailleurs dans l'économie du numérique.
Ces maisons ne dispensent en rien les plateformes de leurs obligations légales en cas de requalification.
Elle incarne une politique publique simple, concrète, duplicable, profondément humaine.

En la généralisant à toute la France, nous affirmons une conviction : personne ne doit travailler seul face à un algorithme.

Fédération de la Drôme - 26

Contre la marginalisations : généralisons les SCMR !

Lyon, Valence, Avignon: ces villes de la vallée du Rhône sont aujourd'hui touchées par une progression inquiétante de la consommation de drogues dures et par l'implantation de réseaux structurés de narcotrafic. Cette réalité crée de l'insécurité, fragilise des quartiers déjà précaires et plonge de nombreuses personnes dans des situations de détresse sanitaire et sociale profondes.

Face à cela, nous, Jeunes Socialistes de la Drôme, refusons l'idée selon laquelle la seule réponse serait répressive. La lutte contre le narcotrafic doit être globale, fondée sur la prévention, la santé publique et la réduction des risques. Les salles de consommation à moindre risque ont fait leurs preuves elles sauvent des vies, préviennent les overdoses, réduisent les transmissions de maladies, et créent un lien concret avec des professionnels de santé et du travail social. Elles diminuent aussi les nuisances dans l'espace public en limitant les scènes de consommation et les déchets d'injection.

Si l'Assemblée nationale vient de voter la prolongation des expérimentations existantes à Paris et Strasbourg, cette décision demeure insuffisante au regard des besoins croissants dans nos territoires; mais aussi au vu des recommandations des associations spécialisées. Il est temps de sortir de la logique d'expérimentation: la France doit assumer une nouvelle politique de santé publique ambitieuse.

Ainsi, nous Jeunes Socialistes de la Drôme, défendons une approche qui répond concrètement aux tensions croissantes que connaissent nos villes.

Nous revendiquons :

- La mise en place d'un plan national de SCMR, piloté par l'État et financé par une enveloppe dédiée au sein des crédits de prévention et de réduction des risques ;
- Un objectif d'ouverture minimal et prioritaire dans les territoires à forte tension ;
- L'intégration systématiquement d'un accueil médico-social dans chaque salle : infirmiers, médiateurs pairs, accompagnement addicto, prévention overdose ;
- La réaffirmation du rôle central de l'État, garant de l'égalité territoriale et du déploiement homogène des dispositifs de santé publique à travers une coopération “ARS - collectivités - associations” ;
- La lutte contre la stigmatisation des personnes dépendantes, en refusant les politiques qui criminalisent la précarité.

Nos territoires ne peuvent rester dans une situation où l'absence de prise en charge alimente la marginalisation et laisse prospérer les réseaux criminels. Défendre les salles de consommation à moindre risque, c'est défendre la dignité, la santé et la sécurité de toutes et tous. C'est refuser l'abandon et affirmer que la République sociale doit protéger les plus vulnérables, comme les habitants qui subissent les conséquences du narcotrafic.

Fédération de Haute-Garonne - 31

Pour que plus personne ne meure dans la rue : mettre enfin un terme au sans-abrisme

Emmanuel Macron l'avait promis, lui, Président de la République, plus personne ne dormirait dans la rue. Après presque dix ans de présidence, huit gouvernements successifs et 178 ministres nommés, force est de constater que sa politique s'est avérée incapable de mettre un terme au sans-abrisme. Pire, elle a fait exploser ce qui s'avère être un véritable drame humain et une honte nationale. Nous, Jeunes Socialistes, demandons à ce que nos dirigeants conduisent enfin les politiques publiques nécessaires pour mettre un point final au sans-abrisme.

350 000. C'est le nombre record de personnes qui sont sans domicile fixe en 2025. 4,1 millions de nos concitoyens sont mal logés et parmi eux, 2,9 millions de personnes vivent dans des logements indignes et dans des conditions de surpeuplement. Ces données statistiques ne doivent pas masquer la terrible réalité qu'elles mesurent : l'explosion des bidonvilles, des taudis, des logements mal isolés aux murs moisis et imprégnés d'eau, des appartements aux fenêtres de cartons, des tentes qui se multiplient dans nos villes, des matelas que l'on retrouve au bas des immeubles : ces millions de citoyens qui ont froid l'hiver et terriblement chaud l'été, abrités derrière des murs vétustes, des préfabriqués ou qui ne peuvent malheureusement que s'abriter comme ils le peuvent sous un pont et aux coins de nos rues et de nos espaces verts. Parmi eux, des enfants, et un chiffre, peut-être le plus tragique de tous : ils sont 42 000 à être sans logement, un quart d'entre eux sont des bambins, âgés de moins de trois ans, et ils sont chaque année 10% de plus à vivre et grandir dans la rue. Ce bilan est le résultat de la politique d'Emmanuel Macron, incapable de mener les politiques nécessaires et de répondre aux crises qui sont venues aggraver la situation.

En 2017, le gouvernement lançait le plan "Logement d'abord" qui devait mettre un terme au sans-abrisme, ambitieux sur le papier, sa mise en œuvre concrète s'est révélée être un échec par les coupes budgétaires permanentes et le manque de politiques publiques transversales. L'explosion de l'inflation notamment dans le logement et l'énergie, la crise de la construction de logements destinés aux primo-accédants avec des revenus faibles ou modérés et de logements sociaux, la hausse des taux d'intérêts bancaires, l'accroissement inédit des politiques d'expulsions locatives forcées (leur nombre est huit fois plus élevé que dans les années 1980) et aussi, la nette augmentation de la destruction des squats, bidonvilles, et campement divers sans aucune solution d'hébergement d'urgence ont participé à l'aggravation d'une situation déjà délétère tout en rendant caduques les ambitions du plan "Logement d'abord". Également, le transfert de compétences aux collectivités locales sans leur donner les moyens financiers d'assurer ces compétences - notamment pour les départements dans le secteur social - a conduit à normaliser les sorties "sèches" au sein de l'aide sociale à l'enfance condamnant bien souvent ces jeunes, particulièrement précaires, au sans-abrisme. Ils représentent aujourd'hui un tiers des jeunes qui vivent dans la rue.

Incapable de mener des politiques sociales et de jeunesse ambitieuses, inapte à répondre à la crise du logement et à la lutte contre l'inflation, Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs ont crée les conditions de l'explosion du sans-abrisme brisant de fait, autant de vies humaines. Se loger est pourtant un droit fondamental depuis 1998, un droit fondamental qui a été torpillé par l'inaction de la politique d'Emmanuel Macron et qui est pourtant central dans la lutte contre le sans-abrisme.

Ainsi, les Jeunes Socialistes, fidèles à leurs valeurs humanistes et de solidarité s'engagent dans une lutte contre le sans-abrisme et appellent les dirigeants politiques à y mettre enfin un terme. Ils demandent :

- La réquisition d'urgence des logements vacants de longue durée et l'ouverture des bâtiments publics inutilisés ou vides pour en faire des centres d'hébergement d'urgence et des logements de réinsertion pour les sans-abris ;

- Un plan massif et urgent de construction de centre d'hébergements d'urgence, de logements sociaux et de logements destinés aux primo-accédants notamment en mettant en place des dispositifs de soutien à l'accès au logement ;

- Augmenter massivement les budgets alloués à l'aide sociale à l'enfance ;

- La mise en place d'un plan de lutte contre la spéculation immobilière et l'encadrement des loyers dans les zones sous-tension pour l'accès au logement ;

- La mise en place d'équipements publics permettant aux sans-abris de vivre dignement : sanitaires, douches et bains publics, création d'espaces publics pour s'abriter et se protéger du froid ou de la chaleur et permettant l'organisation de "soupes populaires".

- Mettre en œuvre une loi qui sanctionnera durement les collectivités locales, organisations publiques et les personnes privées qui mettent en place du mobilier urbain anti-SDF ou des architectures hostiles (sièges individuels plutôt que des bancs publics par exemple) en permettant aux associations de se porter partie civile lorsqu'elles constatent l'existence de tels mobiliers ou dispositifs urbains ;

- Augmenter massivement les subventions allouées aux associations œuvrant dans l'aide et l'insertion des sans-abris en mettant en place de véritables conventions d'objectifs et de résultats bilatérales ou tripartites avec l'Etat, les collectivités locales et les entreprises qui soutiennent l'insertion des sans-abris ;

- Consacrer les droits fondamentaux des sans-abris en facilitant les recours en justice des sans-abris et des associations du secteur en cas d'atteinte, notamment systémiques, à ces droits par des personnes publiques ou privées : droit au logement, au respect du domicile, de ses biens, de sa dignité, de se déplacer, d'accéder aux services publics et aux droits sociaux, de voter, de participer à la vie publique, de s'exprimer, d'avoir droit à une vie culturelle, artistique et sportive.

- Ouvrir, dès maintenant, lorsque cela est possible, les portes des fédérations du Parti Socialiste aux sans-abris en lien avec les associations dédiées afin de leur proposer un hébergement d'urgence et organiser des "soupes populaires" au sein des fédérations ainsi que des maraudes.

912. C'est le nombre de sans-abris qui sont morts dans nos rues en 2024, souvent de mort violente, en moyenne à 48 ans, un nouveau record, battu désormais chaque année. C'est un échec collectif et un drame humain que nous, Jeunes Socialistes, acceptons pour l'instant dans un silence assourdissant et gênant. Cette contribution est un cri pour toutes celles et tous ceux qui survivent et sont morts dans la rue, pour les aider dans leur combat quotidien et honorer leur mémoire, pour qu'enfin, oui, plus personne ne meurt dans la rue.

Fédération de Gironde - 33

Construire enfin une politique publique du logement étudiant

Le droit au logement devrait aller de soi. Il devrait accompagner naturellement le droit d'étudier. Pourtant, il reste inaccessible à une grande partie des étudiant·es. Le parc du CROUS, censé porter l'essentiel du logement étudiant, ne suit plus : on comptait 1 chambre pour 14 étudiant·es en 2000, puis 1 pour 17 en 2022. Aujourd'hui, seules 7 % des personnes étudiantes obtiennent une place. Ce n'est plus un retard. C'est une rupture.

Cette rupture est nationale, mais elle frappe plus fort certains territoires. En Île-de-France, la pénurie est devenue structurelle. À Bordeaux, même l'ouverture d'une nouvelle résidence n'a pas suffi : l'afflux d'étudiant·es renvoie massivement vers un privé devenu hors de prix. Ailleurs, ce sont les conditions de vie qui posent problème : à Marseille ou Montpellier, des résidences sont dégradées, mal isolées, parfois indignes. Le système craque par manque de places et par manque d'entretien. Cette géographie du manque alimente la géographie des inégalités. Étudier à Paris ou Bordeaux ne coûte pas ce qu'étudier à Poitiers ou Limoges coûte. Dans les territoires tendus, les loyers réduisent drastiquement le budget, compliquent la vie quotidienne et creusent les écarts entre étudiant·es.

Le logement est aujourd'hui le premier moteur de la précarité étudiante. Un tiers des étudiant·es vivent chez leurs parents par contrainte, et non par choix. Parmi celles et ceux qui cherchent une solution autonome, 37 % souhaiteraient un logement CROUS, sans jamais y accéder. Dans les grandes villes, le loyer peut absorber jusqu'à 60 % du budget mensuel. Ce poids entraîne le reste : fatigue, isolement, renoncements aux soins, difficultés à suivre les cours, cumul d'emplois qui épuise.
Le rapport 2025 de la Caisse des Dépôts le dit clairement : les aides au logement et l'offre sociale ne suffisent plus dans les zones tendues et n'assurent pas les rattrapages territoriaux nécessaires. Le système n'est plus adapté. Changer de cap, c'est partir d'un principe simple : chaque étudiant·e doit pouvoir se loger dignement, à un prix supportable, dans un logement entretenu et proche des lieux d'étude.

Nos propositions :

- Créer un Droit au Logement Opposable Étudiant (DLOE), garantissant un logement digne dans un délai raisonnable.
- Lancer un Plan national de 150 000 nouvelles places publiques en 10 ans, pour atteindre 15–20 % de logements étudiants publics.
- Rénover massivement le parc existant : isolation, sécurité, lutte contre l'indignité.
- Encadrer les loyers dans les zones étudiantes et renforcer les incitations au conventionnement.
- Réduire les inégalités territoriales via un indicateur national de tension et une mobilisation du foncier public.

Garantir un logement, c'est garantir la dignité. Garantir un logement, c'est garantir l'avenir. Et l'avenir, c'est la jeunesse.

Fédération d'Ille-et-Vilaine - 35

Ni indifférence, ni abandon pour les jeunes isolés

Chaque année, des milliers de jeunes étrangers arrivent en France sans famille, sans repères, souvent après un parcours d'exil traumatisant. La République leur doit protection, dignité et accompagnement. Pourtant, le système actuel expose les personnes migrantes à des ruptures de parcours, des délais interminables et parfois à la rue. Cette situation ne résulte pas nécessairement d'un manque de volonté des collectivités locales, mais d'un cadre national inadapté et d'un partage des compétences incomplet, sans des financements à la hauteur des enjeux.

Les départements, dont de nombreuses collectivités de gauche, assument depuis des années une part croissante, en Ille-et-Vilaine comme ailleurs ; l'Aide Sociale à l'Enfance prend en charge des centaines de jeunes mineurs non-accompagnés, engage des moyens considérables et ouvre de nouveaux sites d'accueil. Ces collectivités agissent, souvent en première ligne, parce qu'elles respectent notre pacte républicain ; protéger les enfants avant tout. Mais elles le font dans un contexte où l'État, compétent pour les jeunes reconnus majeurs ou en parcours migratoire, ne prend pas sa part à la hauteur des besoins. Les collectivités ne peuvent ni devenir le palliatif permanent de la politique migratoire nationale, ni porter seules un effort financier qui explose.

Ce que nous portons, c'est la volonté de créer un fonds national de solidarité "Protection des Jeunes Isolés", abondé par l'État, afin d'alléger la pression financière sur les départements et d'assurer une égalité réelle de prise en charge sur tout le territoire.

Enfin, nous portons également l'instauration d'un suivi national des parcours MNA, indépendant, public, et partagé entre départements, services de l'État et associations reconnues, pour construire une politique cohérente basée sur des faits, pas sur la polémique et l'instrumentalisation de la misère.

Protéger ces jeunes n'est pas un débat de posture, c'est une responsabilité républicaine. Nous, Jeunes Socialistes, affirmons notre soutien aux collectivités de gauche qui chaque jour agissent concrètement et appellent à ce que l'État assume pleinement son devoir. Aucun enfant ne doit être laissé de côté.

Fédération d'Indre-et-Loire- 37

Pour un lycée professionnel à la hauteur des enjeux éducatifs et sociaux

1 - Constat :

Les lycées professionnels occupent une place essentielle dans le système éducatif. Pourtant, leur évolution récente tend à les inscrire dans une logique utilitariste qui réduit leur mission à une simple insertion rapide sur le marché du travail, au détriment d'une formation générale et citoyenne ambitieuse.

Les élèves de la voie professionnelle sont majoritairement issus des classes populaires. Beaucoup présentent des fragilités scolaires, méthodologiques ou sociales, et n'ont pas toujours bénéficié d'une orientation pleinement choisie. Dans ce contexte, l'école ne peut se résoudre à laisser perdurer un mécanisme de tri social qui confine cette voie à un rôle secondaire.

Le baccalauréat professionnel représente environ 25 % d'une classe d'âge. Il concerne donc une part importante de la jeunesse française. Selon l'IH2EF, 68 % des lycéens professionnels sont issus de milieux ouvriers, employés ou inactifs, tandis que seuls 7,4 % viennent de familles de cadres ou de professions intellectuelles. Cette distribution sociale souligne les enjeux majeurs d'égalité et de justice que porte la voie professionnelle.

La réforme récente réduisant les enseignements généraux au profit de stages supplémentaires ne contribue pas à corriger ces inégalités. En limitant l'accès à des savoirs fondamentaux, elle fragilise encore davantage les élèves dans leur parcours ultérieur, notamment dans l'enseignement supérieur. Or, près de 90 % des bacheliers professionnels s'inscrivent sur Parcoursup. Seuls 46,8 % accèdent finalement à une formation post-bac, et ceux qui y parviennent connaissent des taux de réussite nettement inférieurs à ceux des autres voies :

- 82 % s'orientent vers un BTS, avec un taux de réussite de 41,1 % (contre 74,5 % pour les bacheliers généraux et 59,4 % pour les technologiques) ;
- l'accès à la licence universitaire reste marginal (4 à 5 %), avec des taux d'échec très élevés ;
- seuls 0,4 % s'orientent vers un BUT.

Ces chiffres témoignent d'un déficit de préparation, qui compromet l'égalité des chances.

2 - Propositions pour une refondation ambitieuse de la voie professionnelle :

Axe 1 : Renforcer les enseignements généraux :
Augmenter les volumes horaires, fixer des objectifs pédagogiques élevés et réintroduire la philosophie en terminale afin de garantir une culture commune solide et une capacité d'analyse comparable à celle des autres voies.

Axe 2 : Instaurer une année passerelle post-bac pro (facultative)
Cette année supplémentaire permettrait d'acquérir les compétences méthodologiques et disciplinaires nécessaires à la réussite dans le supérieur. Elle corrigerait les effets de la réforme ayant raccourci la durée historique du baccalauréat professionnel.
Axe 3 : Assurer une orientation réellement éclairée
Mettre en place un accompagnement renforcé dès le collège, reposant sur une information transparente, progressive et non prescriptive. L'objectif est de garantir que la voie professionnelle soit un choix réfléchi, et non une orientation par défaut.

Axe 4 : Investir durablement dans les lycées professionnels
Renforcer les équipes, moderniser les équipements et développer l’accompagnement scolaire, social et psychologique. La voie professionnelle doit devenir un instrument central de réduction des inégalités sociales et territoriales.

Axe 5 : Améliorer les conditions de réussite dans le supérieur
Augmenter les capacités d’accueil en BTS et mettre en place un suivi spécifique pour les étudiants issus de la voie professionnelle, afin de garantir une transition plus sécurisée et une réussite accrue.

Fédération des l'Isère - 38

Crise de santé dans nos villes et villages : il y a URGENCE.

Partout en France, des pans entiers du territoire basculent dans une forme de désertification médicale. Longtemps concentré dans les zones rurales, ce phénomène gagne désormais les villes. Grenoble en est l'illustration tragique : en 2025, plus de 15 000 habitants ont perdu leur médecin traitant. À l'horizon 2030, ce sont près de 50 000 Grenoblois qui risquent d'en être privés si rien n'est fait.

Cette crise a des répercussions immédiates sur la santé mentale : absence de dépistage, retards de diagnostic, renoncements aux soins. Elle touche d'abord les plus précaires, creusant encore les inégalités sociales de santé.

Face à cela, les jeunes socialistes doivent proposer des solutions concrètes. Encourager les maisons de santé pluriprofessionnelles, permettre aux collectivités de salarier directement des médecins, développer la téléconsultation sans pour autant remplacer les rendez-vous en présentiel, inciter financièrement les jeunes médecins à s'installer dans les zones sous-dotées : ces leviers existent.

L'État doit également revoir la régulation de la formation et de l'installation des professionnels de santé.

La question des choix de spécialité médicale mérite également toute notre attention : certaines disciplines, comme la gériatrie, la gynécologie ou encore la psychiatrie, sont aujourd'hui sous-valorisées. Ces manques humains, structurels et persistants, entraînent une pénurie de professionnels, allongent considérablement les délais de consultation et compromettent la qualité du suivi médical.

Enfin, nous devons repenser l'organisation de notre système de soins en lien avec les acteurs locaux, les usagers et les professionnels. C'est à cette condition que nous pourrons reconstruire un égal accès aux soins partout, pour toutes et tous.

Fédération de Loire-Atlantique - 44

Bâtir une solidarité durable en revalorisant le statut des bénévoles et des travailleuses et travailleurs sociaux !

Dans le monde associatif, se croisent deux dynamiques essentielles : celle des bénévoles, et celle des salarié.e.s, souvent moins connue. Ensemble, ils incarnent un combat commun pour la dignité humaine, dans un contexte de précarité croissante et de politiques publiques toujours largement insuffisantes.

Le bénévolat est un pilier central des structures d'aide, avec 13 millions de bénévoles. Une part significative s'investit dans l'hébergement social ou la distribution alimentaire via des organisations comme Emmaüs, ou les Restos du Cœur, mais aussi via d'autres structures associatives locales.

Face à l'engagement des bénévoles, les salarié.e.s incarnent la stabilité et la continuité indispensables au fonctionnement de ces structures. Environ 50 000 professionnel.le.s sont employé.e.s dans ce secteur en France. Ils jouent un rôle crucial en apportant une expertise et une organisation rigoureuse.

Cependant, cet engagement se heurte à des obstacles. Les salaires plafonnent à 1 800 euros nets pour un éducateur spécialisé, dérisoire au regard de la complexité et de la charge émotionnelle de ce travail. Le manque de moyens financiers et humains oblige les professionnel.le.s à un effort personnel supplémentaire, créant une pression et un stress intense, augmentant le risque de burn-out. Cela est renforcé par un manque de bénévoles, face auquel les institutions ne fournissent pas les efforts suffisants au vu de l'ampleur des besoins.

Face aux politiques libérales de l'État, accentuées par les décisions de certaines collectivités locales, comme celle menée par Christelle Morançais en Pays de la Loire, 67 % des associations employeuses sont contraintes de réduire leur activité. Ces chiffres montrent que les dispositifs existants, bien qu'utiles, peinent à mobiliser suffisamment de personnes pour répondre aux défis colossaux des structures d'hébergement.

Ainsi, face à ces constats, des solutions structurelles et ambitieuses sont nécessaires. Nous, Jeunes socialistes de Loire-Atlantique, proposons de :

- Créer un observatoire de l'engagement social permettant une analyse constante des besoins et adapter les politiques publiques en temps réel.
- Multiplier les formations gratuites et le soutien aux bénévoles afin de renforcer leur efficacité et leur intégration dans les structures.
- Créer un statut national pour les bénévoles afin de reconnaître juridiquement l'engagement bénévole en proposant des crédits retraite ou des avantages fiscaux
- Accroître le soutien financier aux régions, départements et communes en première ligne, par l'indexation de la dotation globale de fonctionnement sur l'inflation, pour qu'elles puissent pallier les carences de l'État.
- Revaloriser les salaires des travailleuses et travailleurs sociaux : rehausser significativement les rémunérations pour fidéliser les professionnels et attirer de nouvelles vocations.

Fédération de la Manche - 50

Pour une aide sociale à l'enfance pleinement protectrice et centrée sur l'enfant

Il y a Louise, 14 ans, déplacée 4 fois en 6 mois, préparant seule sa valise faute de solution. Mathis, 17 ans, scolarisé seulement 3 semaines cette année, sans suivi ni repère. Inaya, 12 ans, encore logée à l'hôtel. Ces cas n'ont rien d'anecdotiques mais illustrent les trops nombreuses défaillances du modèle de l'ASE en France.

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), pourtant censée protéger les plus vulnérables, révèle aujourd'hui une crise systémique et non de dysfonctionnements isolés, traduisant l'irresponsabilité de l'État français à assumer ses obligations fondamentales, légales et morales : protéger les enfants de la République. Placements insuffisants, hébergements précaires, maltraitances institutionnelles, manque de moyens : l'Etat ne garantit plus les droits fondamentaux de ses propres enfants. La protection de l'enfance exige un modèle cohérent, stable et digne.

Les chiffres illustrent l'ampleur du problème : en 2024, 404 600 mesures d'ASE étaient en cours, dont plus de la moitié en placement. Les jeunes majeurs accompagnés restent trop peu soutenus, et les capacités d'accueil demeurent dramatiquement limitées. Derrière ces données, la réalité est encore plus alarmante : enfants logés à l'hôtel, absence de contrôle sur certains professionnels, retards de placement, turnover massif et burn-out généralisé, etc..

Les JS appellent à un nouveau modèle national de protection de l'enfance, fondé sur un renforcement massif des moyens humains et financiers. Cela passe par un recrutement massif d'éducateurs, travailleurs sociaux, par la revalorisation salariale et par l'accès à un suivi psychologique pour les professionnels. La création de places d'accueil adaptées est indispensable, tout comme l'abandon définitif de l'hébergement en hôtel et le contrôle strict de toute personne intervenant auprès d'un mineur.

La prévention doit-être prioritaire : soutien à la parentalité, accompagnement social, médiation familiale, repérage précoce des situations à risque. Les familles d'accueil doivent être reconnues comme de véritables acteurs éducatifs, avec un statut renforcé et valorisé pour assurer stabilité et qualité de prise en charge.
Aucun jeune ne doit sortir de l'ASE sans solutions à 18 ans. L'accompagnement jusqu'à 21 ans doit être effectif, structuré, et orienté vers l'autonomie réelle; conformément à l'esprit de la loi Taquet.

Ce que nous demandons est simple : une restructuration l'ASE et se traduit en 7 points :

- Développer des systèmes d'aide intensifs aux familles afin de prévenir les placements ;
- Privilégier le dispositif de famille élargie avant les placements en foyers et familles d'accueil ;
- Sortir du modèle des gros établissements impersonnels et privilégier un encadrement limité, comme en Norvège, avec 4 à 6 jeunes par strucutre ;
- Sortir du système de disparités entre 101 départements, associations, et acteurs multiples;
- Stopper les sorties sèches à 18 ans ;
- Garantir transparence et lutte contre les dérives avec la mission confié au défenseur des droits ;
- Augmenter le nombre d'accueillants et mieux former pour améliorer la qualité de l'accueil.

Fédération du Morbihan - 56

Contribution sur la santé mentale des jeunes

Les dernières études sur la santé mentale des jeunes montrent une hausse notable du stress, de l'anxiété et du sentiment d'incertitude chez les lycéen.ne.s, selon l'Étudiant 84% des lycéen.ne.s ont jugé la "période" parcoursup stressante.

La période terminale, combinant préparation du baccalauréat et procédure parcoursup, constitue un moment de forte pression. Beaucoup d'élèves expriment la crainte de ne pas être accepté.e.s dans la formation souhaitée, ce qui alimente un climat de compétition et fragilise leur bien-être général.

Nous constatons que parcoursup est perçu comme complexe et anxiogène. Le chevauchement entre les épreuves du bac et les phases d'admission entretiennent une surcharge mentale. De plus les lycéen.ne.s manquent d'un accompagnement psychologique et méthodologique accessible et officiel durant cette période de stress. L'actuel système donne une impression d'opacité, de compétition et d'inégalité à l'information, entre les élèves.

Nous proposons donc d'alléger la pression psychologique des étudiants, en mettant en place un dispositif renforcé d'accès aux psychologues pour les lycées, avec la création de permanences hebdomadaires en terminale, qui proposent des consultations gratuites, simplifiées, et une meilleure orientation vers des services spécialisées. Nous proposons aussi, de créer des groupes de soutiens qui regrouperait des élèves de terminales et également des anciens élèves ayant déjà vécu parcoursup, comme un système de parrainage.

Nous proposons de supprimer parcoursup et d'engager un travail avec les professionnels de l'Éducation nationale afin de déterminer la meilleure manière d'orienter les jeunes, non pour gérer la pénurie mais pour leur assurer la réussite dans leurs projets. Cette réforme doit prendre en compte la surcharge mentale des élèves avec un système d'accompagnement, d'explication et d'assistance, tout en dissociant les étapes d'inscription dans l'enseignement supérieur du baccalauréat.

Fédération du Nord - 59

Nos luttes seront intersectionnelles ou ne seront pas.

Le modèle universaliste qu'on nous sert encore trop souvent à gauche ne protège plus personne. Il rassure surtout celles et ceux qui ont le privilège de croire que toutes les injustices se vivent pareil. Mais une femme noire, musulmane, pauvre et lesbienne ne vivra jamais la même réalité qu'une femme blanche bourgeoise. Dire le contraire, c'est trahir la réalité. C'est refuser de regarder en face l'empilement des oppressions qui frappe toujours les mêmes corps, les mêmes quartiers, les mêmes trajectoires. Il est temps de reconnaître que certaines vies sont systématiquement plus fragiles, plus attaquées, et que les ignorer, c'est choisir l'injustice.

Nous, Jeunes Socialistes, devons avoir le courage de reconnaître que notre logiciel universaliste tel qu'il est pensé aujourd'hui ne suffit plus. Il ne permet pas de saisir le racisme qui s'imbrique avec la précarité, le sexisme qui se renforce avec l'homophobie, les violences validistes qui s'ajoutent aux inégalités sociales. Les oppressions ne se succèdent pas : elles s'accumulent, elles se croisent, et elles frappent plus fort celles et ceux qui n'ont déjà presque rien. Les invisibiliser, c'est reproduire les mécanismes mêmes que nous prétendons combattre.

Dans le Nord, ce n'est pas une idée théorique : c'est ce que vivent les jeunes que nous rencontrons chaque jour. Ce que vivent certains et certaines de nos camarades. L'intersectionnalité, c'est comprendre enfin que les oppressions ne se comparent pas, ne se classent pas, ne s'isolent pas. Qu'on ne peut plus décider à la place des concerné·es quelle souffrance compte et laquelle passe après. Qu'on ne peut plus croire qu'une seule réponse politique suffira pour réparer des vies fracturées par plusieurs dominations simultanées. C'est un appel à transformer notre façon de faire de la politique, à adapter nos combats à la complexité du réel.

Et il est temps d'admettre une chose simple : les personnes concernées sont toujours les plus légitimes pour parler de ce qu'elles vivent. Cela ne veut pas dire que les autres doivent se taire, mais qu'ils doivent apprendre à faire de la place, à écouter réellement, à laisser l'espace politique à celles et ceux dont la parole a été trop longtemps étouffée. On ne construit pas une gauche émancipatrice en parlant à la place des gens, mais en les laissant occuper la scène, pleinement, sans filtre et sans condition.

Et surtout : il est temps que les Jeunes Socialistes assument une ligne claire. Nous ne pouvons pas continuer à répéter les vieux réflexes d'une gauche qui prétend défendre "tout le monde" tout en reproduisant les mêmes angles morts. Notre responsabilité, c'est de porter des luttes qui reconnaissent la réalité des oppressions, de soutenir celles et ceux qui cumulent les obstacles, et de bâtir une organisation qui ne détourne plus le regard quand les dominations s'additionnent au lieu de s'annuler.

Nos luttes seront intersectionnelles ou ne seront pas.
Point final. Parce que l'intersectionnalité, est précisément ce qui peut enfin donner corps à l'idéal universaliste. Parce qu'une gauche qui refuse de voir l'entremêlement des oppressions ne changera jamais rien. Nous, nous voulons une gauche qui regarde la réalité en face et qui se bat pour toutes celles et ceux que le système écrase. Sans excuses. Sans hiérarchie. Sans abandon.

Fédération du Pas-de-Calais - 62

« Pour une République qui investit réellement dans sa jeunesse »

Le département du Pas-de-Calais démontre une chose simple : quand la gauche gouverne, quand elle écoute la jeunesse, quand elle ose investir plutôt que moraliser, l'émancipation devient un fait, pas une promesse.
Nos dispositifs locaux ont changé des vies. Il est temps que la France s'en inspire. Nous refusons une jeunesse à plusieurs vitesses, une jeunesse assignée à résidence sociale. Nous voulons nationaliser ce qui fonctionne déjà chez nous et ouvrir de nouveaux droits.

1. Le Permis Citoyen national : la mobilité comme droit, pas comme privilège

Dans le Pas-de-Calais, le permis citoyen a montré qu'un jeune engagé est un jeune qui avance. Financer le permis en échange d'heures de bénévolat, ce n'est pas un "cadeau", c'est un contrat républicain gagnant-gagnant : plus de mobilité, plus d'engagement, plus d'autonomie.
Nous proposons d'en faire un droit national, garanti par l'État, accessible à tous les jeunes, sans condition arbitraire.
La mobilité doit devenir une arme contre la reproduction sociale, pas un marqueur supplémentaire d'inégalités.

2. Le Sac Ados : le droit au départ pour toutes et tous

Le premier départ ne doit pas être un privilège. Inspiré du dispositif de notre département, le « Sac Ados » s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans : lycéens, étudiants, volontaires, jeunes en insertion ou en emploi précaire. En groupes de 2 à 6, qui organisent un séjour de 4 à 10 nuits en France ou en Europe. Les relais locaux « Sac
Ados » accompagnent le montage du projet, vérifient son caractère éducatif et transmettent le dossier un mois avant le départ. Une seule participation est possible. Chaque groupe reçoit une bourse (150 € France/UE, 200 € local), des assurances, un kit prévention santé et un accompagnement humain garantissant sécurité, autonomie et découverte.
Nous portons l'idée d'un « Sac Ados » universel, financé par l'État, pour permettre à chaque jeune de monter un projet de découverte, de culture ou de solidarité.
Dans une France fracturée, offrir la possibilité de voir ailleurs, c'est offrir la possibilité d'imaginer autre chose. C'est un acte politique.

3. La quasi-gratuité du BAFA : un investissement, pas une dépense

Le BAFA est une porte d'entrée vers le travail, la responsabilité, l'éducation populaire. Dans le 62, l'engagement pour le rendre accessible fonctionne. Mais seule
une politique nationale permettra d'aller jusqu'au bout : tendre à la gratuité réelle, sans avance de frais, sans obstacle administratif.
Une jeunesse qui s'ouvre au monde grâce au BAFA, c'est une jeunesse qui entre pleinement dans les valeurs de l'éducation populaire

4. Nouvelles propositions : aller plus loin dans l'émancipation

- Un Pass Mobilité Rural
Pour les jeunes des territoires les moins desservis : accès gratuit ou fortement réduit aux transports régionaux et une prime d'achat vélos.

- Un Fonds national pour les collectivités innovantes

Pour encourager les départements à créer, tester et partager des dispositifs jeunesse inspirés de l'expérience du Pas-de-Calais.

Conclusion : la jeunesse n'attend plus !
Le Pas-de-Calais a démontré que des politiques ambitieuses ne sont pas des rêves mais des réalités.
Nous exigeons que la République généralise ces réussites, investisse massivement dans ses jeunes, et fasse de l'émancipation un pilier de son projet politique.
Nationaliser nos politiques du Pas-de-Calais, c'est nationaliser la dignité, l'égalité et l'avenir.

Fédérations du Puy-de-Dôme et de la Seine-Saint-Denis

Ne sacrifions pas la jeunesse sous l'autel de l'austérité.

Le budget discuté en ce moment porte un coup d'une rare violence à celles et ceux qui devraient être les premiers protégés : les jeunes. Dans un contexte où le pays a besoin d'espoir, d'investissement humain et de cohésion, le gouvernement fait le choix inverse : il sacrifie l'avenir pour boucler ses comptes.

Les restrictions budgétaires qui frappent les politiques de la jeunesse, du logement étudiant, de l'accompagnement social, ne sont pas de simples ajustements techniques. Elles frappent les jeunes des classes populaires, qu'ils vivent dans les quartiers populaires ou dans les territoires ruraux déjà fragilisés.

Les chiffres sont sans équivoque, 1 milliard d'euros de coupes touchent directement les politiques publiques destinées à la jeunesse.

Jamais un gouvernement n'avait assumé de réduire à ce point l'effort national envers une génération déjà frappée par la précarité, l'inflation et les fractures territoriales.

Une austérité aveugle qui frappe les plus modestes

Le programme « Jeunesse et vie associative » accuse à lui seul une baisse de 222 millions d'euros, soit –22 %. Derrière ce pourcentage se cachent des réalités très concrètes.
Dès 2025, les "colos apprenantes" sont purement et simplement supprimées, alors qu'elles avaient permis à 88 000 enfants de familles modestes de partir en vacances, souvent pour la première fois. Ce sont des séjours en moins, des ouvertures au monde en moins, des apprentissages en moins.

Le service civique, qui permet à des dizaines de milliers de jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans une mission d'intérêt général, voit son budget amputé de 40 millions d'euros. Une décision absurde : à l'heure où la République a besoin de sens, de solidarité et d'engagement, on en prive la jeunesse.

Même logique punitive pour le programme "1 jeune, 1 mentor" (–4,5 millions), qui aide pourtant les jeunes les plus fragiles à trouver un accompagnement éducatif durable.

Des reculs massifs dans l'accès au sport, à la culture, à l'émancipation

Le Pass'Sport est presque divisé par deux, et ses critères durcis au détriment des 6–14 ans, c'est-à-dire les âges où l'activité sportive joue le rôle le plus décisif pour la santé comme pour l'inclusion.

Quant au Pass Culture, le gouvernement choisit d'en restreindre l'accès en le repoussant à 17 ans au lieu de 15 — une mesure accompagnée d'une baisse brutale de 80 millions d'euros. Là encore, on ferme des portes plutôt qu'on n'en ouvre.

Coupes dans l'éducation sociale, dans la vie étudiante et dans l'insertion professionnelle

Fédérations du Puy-de-Dôme et de la Seine-Saint-Denis

Ne sacrifions pas la jeunesse sous l'autel de l'austérité.

Alors que la précarité étudiante explose, le budget dédié aux bourses étudiantes sur le programme « Vie étudiante » diminue de 25 millions d'euros. C'est incompréhensible au moment où l'inflation alimentaire, les loyers et les transports étranglent déjà les étudiant·e·s.

Pire encore : le gouvernement annonce le gel des aides au logement, une baisse déguisée du pouvoir d'achat pour les 852 000 jeunes qui touchent les APL. Et ce gel, dans une période d'inflation, est une violence sociale supplémentaire infligée aux étudiants comme aux jeunes actifs précaires.

L'insertion professionnelle n'est pas épargnée. Les missions locales subissent une coupe sévère, tout comme le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), pourtant essentiel pour accompagner vers l'emploi celles et ceux qui en sont le plus éloignés. À rebours de tous les discours, le gouvernement retire des moyens exactement là où ils sont le plus utiles.

Enfin, les crédits pour les Quartiers d'été, un dispositif précieux dans les QPV pour prévenir les tensions, créer de la vie collective et soutenir les familles, sont revus à la baisse.

La jeunesse touchée aussi par les coupes imposées aux collectivités

À cela s'ajoute un autre effet en chaîne, trop souvent passé sous silence : les collectivités locales, étranglées par les coupes budgétaires imposées par l'État, seront contraintes de réduire leur offre de service public. Et une fois encore, la jeunesse sera en première ligne. Moins de moyens pour le périscolaire, c'est moins d'activités, moins d'accompagnement, moins d'égalité d'accès pour les enfants. La réduction des budgets sociaux pèsera sur l'Aide sociale à l'enfance (ASE), déjà sous tension, alors même qu'elle constitue un filet de sécurité essentiel pour les jeunes les plus vulnérables. Les communes, départements et associations verront leurs capacités d'action diminuer, avec des fermetures de structures, des animations supprimées, des délais d'accompagnement allongés. En affaiblissant les collectivités, le gouvernement affaiblit directement les conditions de vie, d'émancipation et de protection de toute une génération.

Nos combats dans ce Projet de loi de finances

Face à cette austérité injuste, nous, Jeunes socialistes, avons porté, avec détermination, une autre vision de la République : une République qui n'abandonne jamais sa jeunesse.

Nous avons défendu :

- Le rétablissement des APL pour les étudiants étrangers, parce que l'université française doit accueillir, et non exclure.
- La réforme des bourses, pour qu'elles correspondent enfin au coût réel de la vie !
- La hausse des APL pour les étudiants boursiers et à faibles revenus, car nul ne peut étudier sereinement la peur du loyer au ventre.

Ces mesures ne sont pas des dépenses : ce sont des investissements dans la République. Ce sont les outils qui permettent à chaque jeune, quelle que soit son origine sociale, de bâtir un avenir.

Il reste quelques semaines pour changer le cours des choses
Le débat budgétaire n'est pas terminé. Les lignes peuvent encore bouger.

Fédérations du Puy-de-Dôme et de la Seine-Saint-Denis

Ne sacrifions pas la jeunesse sous l'autel de l'austérité.

Nous appelons l'ensemble des députés, de gauche comme de bonne volonté ailleurs dans l'hémicycle, à faire de la jeunesse la priorité absolue des discussions à venir sur le PLF.
La jeunesse ne doit plus servir de variable d'ajustement.

Elle doit redevenir la priorité de la Nation.
Refusons un budget qui tourne le dos à l'espoir et à l'avenir.
Choisissons la jeunesse

Fédération du Rhône - 69

Pour atteindre l'universalisme par l'intersectionnalité

Définie par Kimberlé W. Crenshaw, l'intersectionnalité montre que les rapports de genre, de classe et de race s'articulent pour créer des discriminations spécifiques. Loin d'une simple addition, il s'agit d'oppressions imbriquées et interdépendantes.

L'universalisme renvoie à une unité du genre humain, au-delà de la diversité culturelle de l'humanité. Il vise, tout comme l'intersectionnalité, l'émancipation et l'égalité de tous.tes.

En tant que socialistes, nous ne pouvons pas estimer cet universalisme comme atteint mais bien comme un idéal nécessaire. Il ne suffit pas d'effacer intellectuellement les différences pour que les discriminations réelles cessent d'exister dans un système capitaliste, patriarcal et raciste.

Pour ce faire, l'intersectionnalité est l'outil de diagnostic nécessaire à la réalisation de l'universalisme. Cette conciliation théorique des deux modèles est la plus à même de combattre ces rapports de domination. Il s'agit d'appliquer enfin l'universalisme qui doit rester notre idéal égalitaire. Il est crucial de prendre en compte les multiples discriminations sans les hiérarchiser pour mieux lutter contre celles-ci.

Le capitalisme, loin de se limiter à exploiter économiquement, instrumentalise et amplifie les oppressions liées au genre, à la race, à l'orientation sexuelle ou à la classe afin de maintenir l'ordre social, diviser les dominés.es et servir les intérêts des dominants.es. Marx a offert une grille de lecture fondamentale de l'exploitation, mais sa vision hiérarchisée des luttes, plaçant la contradiction économique comme origine unique et primaire, limite la compréhension des réalités contemporaines. En pensant que les autres formes de domination se résoudraient automatiquement après la victoire de la lutte de classes, il a sous-estimé leur autonomie et leur profondeur historique. L'intersectionnalité montre qu'aucune émancipation n'est complète si elle ignore ces dimensions imbriquées, et qu'il n'existe pas de lutte « secondaire » lorsqu'il s'agit de libérer réellement les individus.
L'émancipation doit être pensée dès le départ comme intersectionnelle, car aucune oppression ne disparaît automatiquement après la seule lutte économique.
Ainsi toutes les luttes portées par les Jeunes Socialistes se doivent d'être intersectionnelles afin de lutter contre toutes les oppressions : chacun·e doit pouvoir faire porter sa voix et ses combats au sein de notre organisation. Nous portons une lutte engagée et ferme contre toute forme de discrimination, parce que l'égalité ne se décrète pas, elle se construit dans nos luttes et nos actions.

L'intersectionnalité ne s'oppose pas à l'universalisme car elle est le chemin d'analyse critique nécessaire pour déconstruire les inégalités et lutter contre les oppressions multiples et spécifiques, ce qui est le préalable indispensable pour que les Jeunes Socialistes puissent réaliser l'objectif d'un universalisme pleinement émancipateur.

Fédération de Savoie - 73

Pour une activité économique durable dans nos montagnes !

Cet automne, faute de repreneur et face à une dette colossale, la commune de Saint-Colomban-des-Villards (Savoie, 1 100 m d'altitude) a décidé de fermer son domaine skiable.
Si cette fermeture est un choc pour la vallée, elle révèle surtout un problème plus profond : nous n'avons pas anticipé la fin de l'activité hivernale ni préparé une alternative économique.
Ce manque d'anticipation explique largement les difficultés actuelles. Les Aillons ou la Sambuy, en sont des exemples. Là où une stratégie de reconversion aurait pu atténuer l'impact, l'inaction a conduit à des fermetures brutales et à des conséquences sociales et économiques majeures pour ces territoires.
Pour éviter que l'arrêt progressif des activités liées au ski ne devienne une catastrophe pour nos vallées, nous devons engager dès maintenant la reconversion de nos stations vers des activités capables de prospérer malgré le réchauffement climatique.

1.Préparer l'après-ski : un enjeux à court terme pour les stations de basse altitude

Malgré le manque récurrent de neige, nous constatons que les collectivités, notamment départementales, continuent de financer les investissements des stations sans réellement penser à l'après- ski. Alors que les JOP 2030 approchent, les stations de basse altitude ferment les unes après les autres.
En maintenant artificiellement l'économie de la neige, nous risquons d'accentuer les difficultés futures. Il devient indispensable d'anticiper la fermeture progressive des stations de basse, puis de moyenne altitude, afin que les communes concernées ne subissent pas de plein fouet les conséquences sociales et économiques de ces transitions. Nous devons donc soutenir ces stations en amont, pour les préparer aux changements de modèle économique que le dérèglement climatique rend inévitables. L'accès à la montagne ne doit plus se limiter au ski.

Nous proposons :
- De soutenir économiquement les petites stations de basse altitude et de les réorienter vers des activités dites « quatre saisons » ;
- De mettre en place des tarifs accessibles pour les activités de montagne (hors ski), notamment à destination des familles et des étudiants, dans une perspective de transition économique.

2. Le développement nécessaire d'activités durables, accessibles et inclusives dans l'environnement montagnard

Le réchauffement climatique est une réalité dans nos massifs alpins. Elle est d'autant plus visible de par la fonte de nos glaciers et l'enneigement qui se réduit d'année en année à basse altitude. Il est donc nécessaire d'orienter une station et nos vallées vers des activités plus durables et plus pérennes que le ski (même si ce dernier doit être préservé). Actuellement, le niveau d'investissement vers ce nouveau modèle est insuffisant de la part des collectivités. Les jeunes socialistes de Savoie pensent qu'il est donc important d'investir massivement vers des activités résilientes tout utilisant les installations existantes qui pourraient toujours servir.

Nos propositions :
- Utiliser sur une plus longue période les remontées mécaniques permettant l'accès à des sites remarquables et les mettre en valeur (sentiers pédagogiques, activité à sensations fortes type tyrolienne ou accrobranche pour attirer du public)
- Mettre en place un label permettant d'identifier les stations résilientes des autres.

Fédération des Paris - 75

Repenser l'insertion des jeunes dans le monde du travail

Un impératif qui mérite une réponse structurelle plutôt qu'un empilement de réformes sectorielles.
L'insertion des jeunes diplômé•es dans le monde du travail est devenu un défi majeur. Depuis plusieurs années, la réponse publique repose principalement sur une accumulation de réformes libérales, présentées comme de nouvelles opportunités pour financer des études devenues inabordables. L'apprentissage, profondément réformé en 2018, en est l'exemple le plus emblématique. Vendu comme un levier d'émancipation et d'autonomie, il a certes permis à certain•es étudiant•es d'échapper à une précarité extrême ou d'accéder à des parcours professionnels enrichissants. Cependant, ces bénéfices ne doivent pas masquer les limites de la réforme, notamment l'essor massif de structures privées, dont la part d'étudiant•es est passée de 21 % en 2018 à 26 % en 2024-2025, fragilisant l'enseignement supérieur public et contraignant les étudiants qui en sont issus à multiplier expériences professionnelles et académiques pour répondre aux exigences des recruteurs. Parallèlement, les aides publiques allouées aux entreprises se sont multipliées sans conditionnalité suffisante. Elles ont permis la constitution d'une main-d'œuvre à faible coût, notamment issues de grandes écoles, sans répondre à l'objectif initial d'égalité des chances portées par le dispositif d'alternance.

Ces dynamiques contribuent à un phénomène préoccupant : le durcissement du marché du travail pour les jeunes diplômé•es, dont le taux de chômage atteint près de 19 % chez les 15-24 ans, soit largement au-dessus de la moyenne nationale. De nombreux jeunes diplômé•es, notamment parmi les apprentis sortant d'un CAP à BTS, se retrouvent contraints d'enchaîner alternances et stages avant d'accéder à un emploi stable : selon un rapport de 2024, 74 % étaient en emploi deux ans après la sortie, mais seulement 70 % de ces emplois étaient en CDI. L'insertion professionnelle devient ainsi un parcours d'obstacles, marqué par une instabilité prolongée. Face à ces constats, une transformation structurelle s'impose. Elle doit reposer sur plusieurs axes :

Premièrement, améliorer l'accompagnement à la sortie des études. Un parcours structuré d'aide à l'insertion doit être proposé à chaque diplômé•e, afin d'éviter les choix professionnels par défaut et de mieux préparer la transition vers l'emploi.

Deuxièmement, encadrer strictement l'usage des stagiaires et des alternant•es. Les missions confiées doivent relever de l'apprentissage réel et non de la substitution d'un emploi. Un audit annuel par entreprise comparant nombre d'alternant•es et recrutements en CDI permettrait de rendre visibles les pratiques vertueuses comme les abus. Les stages hors cursus doivent être strictement régulés pour éviter qu'ils deviennent un passage obligé vers l'emploi plutôt qu'une expérience encadrée. Dans les entreprises de plus de 250 salariés, un quota minimal d'offres junior en CDI doit être instauré, avec des exemptions spécifiques pour les secteurs où cela s'avère objectivement impossible.

Enfin, améliorer la transparence et la qualité des formations. Les établissements devraient publier des indicateurs d'insertion standardisés à 6, 12 et 24 mois. Un système d'alerte permettrait d'identifier immédiatement les formations dont les diplômé•es retournent massivement vers une alternance faute de perspectives stables.

Répondre aux enjeux d'insertion des jeunes suppose donc plus qu'un ajustement technique. Il s'agit de repenser l'équilibre entre régulation publique, responsabilité des entreprises et qualité de l'enseignement supérieur. C'est une condition indispensable pour offrir aux nouvelles générations un accès réel à l'autonomie et à un emploi digne.

Fédération de Seine-et-Marne - 77

Mettre fin au sans-abrisme : la République ne vaut que si elle protège les plus fragiles.

Vous ressentez ce froid dehors ?
Certaines et certains le ressentent chaque nuit.

En 2025, ce sont près de 350 000 personnes qui vivent sans domicile en France selon la Fondation pour le logement. Et parmi elles, il y a des visages, 3000 enfants et femmes chaque nuit, des familles entières parfois, selon le rapport du Sénat d'octobre 2024. Ces chiffres ne sont pas des statistiques abstraites. Ce sont des drames quotidiens. Ce sont des vies brisées parce que personne n'a jugé prioritaire de leur offrir un toit digne.

Nous, Jeunes Socialistes de Seine-et-Marne, nous disons que la République ne peut se contenter de l'indifférence. Elle doit agir. Nous portons des propositions claires, radicales, humaines. Parce qu'aucune personne ne mérite la rue. Notre exigence est simple : que cesse l'indignité, maintenant.

1. Garantir un droit réel au logement immédiat.

Premièrement, notre volonté est de garantir un hébergement immédiat et un réel accès aux droits. Face à l'explosion du sans-abrisme, nous refusons l'impuissance. Nous revendiquons un droit opposable à l'hébergement immédiat, garanti sous 48 heures, financé par l'État, et fondé sur la réquisition permanente des logements vacants.

Aucun jeune, aucune personne ne doit passer une nuit dehors : c'est un choix politique, et nous choisissons la dignité. La puissance publique doit reprendre la main. Les logements inoccupés depuis un an doivent être réquisitionnés pour au moins six mois par les mairies ou préfectures, afin d'offrir une solution d'hébergement et de réinsertion. S'ils sont insalubres, les collectivités doivent pouvoir les rénover avec les propriétaires tout en conservant leur usage jusqu'au remboursement. Propriétaires protégés, dignité garantie.

Enfin, notre combat passe par une redéfinition administrative des situations des personnes « sans abri ». L'accès à la domiciliation laisse aujourd'hui trop de personnes de côté. Nous proposons la création d'un statut de « personne sans-domicile », ouvert à toute personne présente sur le territoire sans justificatif. Mieux recenser, c'est mieux protéger et accompagner celles et ceux qui en ont besoin, partout dans notre pays.

2. Protéger en priorité les femmes et les enfants à la rue

Aujourd'hui il est impossible de nier que les femmes et les enfants sans abri subissent une violence spécifique : prédation, insécurité permanente, rupture scolaire, atteintes graves à la santé.

Nous refusons cette situation indigne et invisibilisée. Nous portons des mesures claires et immédiates : des hébergements sécurisés et féminisés, des maraudes spécialisées, un accès garanti aux soins et à l'école, un relogement prioritaire et durable. Protéger les femmes et les enfants, c'est protéger celles et ceux qui subissent de plein fouet la violence sociale. C'est un devoir d'humanité, de fraternité, et une exigence républicaine : aucune personne ne doit rester sans toit.

3. Prévenir le sans-abrisme et reconstruire une véritable politique du logement social

Fédération de Seine-et-Marne - 77

Mettre fin au sans-abrisme : la République ne vaut que si elle protège les plus fragiles.

La lutte contre le sans-abrisme ne commence pas dans la rue : elle commence en amont, lorsque la rupture menace.

Prévenir exige d'agir avant qu'il ne soit trop tard en garantissant un revenu immédiat en cas de perte d'emploi et en bloquant toute expulsion sans solution. Mais également en offrant un accompagnement humain vers le retour à l'emploi et en attribuant en urgence les logements vacants aux personnes en susceptible de basculer dans la rue. Prévenir coûte moins cher que réparer. Il s'agit avant tout de faire preuve d'humanité.

La prévention passe aussi par une refondation du logement social. Les "HLM intermédiaires", proches des prix du privé, excluent celles et ceux qui en ont le plus besoin et réduisent l'offre réellement sociale, aggravant le sans-abrisme. Nous proposons leur suppression et la reconstruction de vrais HLM, avec une majorité de studios. Pour lutter durablement contre la précarité, il faut des logements sociaux accessibles, nombreux et adaptés aux besoins réels.

La République ne vaut que si elle protège les plus fragiles. Mettre fin au sans-abrisme n'est pas un vœu : c'est un devoir. Tant qu'il restera un être humain à la rue, nous continuerons le combat. Nous, Jeunes Socialistes, choisissons d'agir.

Fédération des Yvelines - 78

La République parlementaire retrouvée : Pour le Gouvernement du Peuple et du Travail

Nous, Jeunes Socialistes des Yvelines, portons l'ambition d'édifier une véritable République sociale, capable de rompre avec les ambiguïtés institutionnelles qui ont affaibli la démocratie depuis des décennies.

La première réforme que nous portons concerne la déprésidentialisation du régime et la restauration d'un véritable monisme exécutif. Le ou la Premier.e Ministre ne serait plus nommé.e par le ou la Président.e de la République, mais investi.e par un vote d'adhésion de l'Assemblée nationale, seul organe directement représentatif du suffrage universel.

Le Parlement aurait le pouvoir d'investiture du ou de la Premier.e ministre. Après une présentation du ou de la prétendant.e devant l'hémicycle, au cours de laquelle sa ligne politique sera exposée, les député.e.s se prononceraient par un vote explicite. L'investiture serait acquise uniquement en cas de majorité positive des suffrages exprimés. Ce dispositif assure la transparence du soutien parlementaire, renforce la légitimité du futur exécutif et consacre l'absence totale d'intervention présidentielle. Dans cette configuration, le ou la Président.e retrouve sa fonction d'arbitre institutionnel et de garant de la continuité de l'État.
Dans le sillage de cette clarification démocratique, nous développons la seconde réforme adoptée par les Jeunes Socialistes lors de leur Congrès de Nancy, reprenant l'idée du camarade Jaurès, la substitution du Sénat et du CESE par une Chambre des travailleur.se.s, pilier fondamental d'une République réellement sociale. Cette Chambre serait composée grâce à une représentation socio-professionnelle : mandats issus des syndicats représentatifs, désignations des branches professionnelles, représentation du service public, de l'économie sociale et solidaire, des secteurs essentiels de la production et du soin. Et surtout, afin de garantir son caractère pleinement démocratique, elle ne connaîtrait aucune barrière d'âge. Chaque élu.e y incarnerait un fragment du pays réel et non la perpétuation d'un conservatisme institutionnel. Dotée d'un pouvoir de codécision sur les politiques sociales, économiques, écologiques et redistributives, cette instance donnerait une dimension organique au bicamérisme en intégrant la voix structurante des travailleur.se.s au fonctionnement de l'État et à l'élaboration de la loi.
Ces deux réformes, articulées et cohérentes, constituent les fondements d'une République enfin lisible, juste, débarrassée de son dualisme d'héritage monarchique.

Elles dessinent les bases d'un régime pleinement démocratique, où la souveraineté populaire, le pouvoir législatif et la réalité productive convergent vers un horizon commun : celui d'une République sociale, moderne, fidèle à ses principes.

Fédération des Deux-Sèvres - 79

La lutte contre la ghettoïsation par un logement social dans les quartiers riches.

De 2019 à 2024, le nombre de demandes actives de logement social en France est passé de 3 460 000 à 4 060 000. D'après l'Agence Nationale de Contrôle du Logement Social, seuls 11 % des foyers éligibles déposent réellement une demande. Cette explosion n'est pas seulement le signe d'une précarité croissante : elle révèle les conséquences directes sur les enfants, sur l'insertion sociale ou économique, et sur la capacité des personnes à vivre dignement. Face à cette urgence, répondre à la demande croissante est un impératif.

Pour cela, nos mairies socialistes doivent assumer une stratégie de "diversification équitable".

Car avec un parc social insuffisant, continuer à construire uniquement en périphérie ne suffit plus. Les quartiers les mieux desservis – transports, culture, services publics, commerces - sont aujourd'hui largement réservés aux ménages les plus aisés. Ce sont pourtant ces quartiers qu'il nous faut réinvestir : c'est là que doivent se construire les logements sociaux de demain.

Première exigence : on ne combat pas la précarité en précarisant davantage les plus fragiles.
Empêcher les ménages modestes d'habiter au cœur de nos villes, c'est les maintenir loin des emplois mieux rémunérés, des mobilités facilement accessibles, de la culture et des conditions qui permettent l'épanouissement humain. Bref, c'est transformer une inégalité de revenus en une inégalité de destin : de l'exclusion spatiale naît l'exclusion économique et sociale.

Deuxième exigence : la mixité sociale est une condition de la cohésion.
Vivre ensemble, partager les mêmes écoles, les mêmes rues, les mêmes espaces publics : c'est ce qui permet d'abattre les préjugés et de construire une société solidaire. Les temps de crises que nous vivons nous poussent parfois à nous attaquer sur nos différences dû à notre incapacité à reconnaître ce qui nous rassemble. En brisant la ghettoïsation des quartiers aisés comme des quartiers populaires, nous affirmons que le socialisme n'est pas seulement une redistribution économique : c'est un projet de société fondé sur la rencontre, l'égalité réelle et la fraternité. Autrement dit, ces passer de nos ambitions à des résultats.

Troisième exigence : lutter contre toutes les discriminations.
Les stéréotypes sociaux, raciaux ou religieux se nourrissent de la ségrégation urbaine. Lorsque certains quartiers concentrent la pauvreté et l'héritage migratoire, ils deviennent des marqueurs identitaires et des motifs d'exclusion. En organisant la mixité, nous faisons l'inverse : nous construisons une société qui se connaît, se reconnaît et se respecte. Le logement social peut alors devenir lui aussi un outil de l'antiracisme.

Quatrième exigence enfin : répondre aux grands défis de notre temps.
Sortir de la pauvreté demande d'être pleinement inclus dans la vie économique et culturelle. Cela suppose la mobilité, l'accès à l'emploi, aux écoles, aux lieux de culture et d'émancipation. En implantant du logement social dans des quartiers bien desservis, nous offrons à nos concitoyens les moyens concrets d'améliorer leur vie et de briser la reproduction sociale de la précarité. Car c'est bien de cela dont il est question, nous n'avons sû répondre efficacement à la précarité de certains de nos concitoyens autrefois et c'est cette même précarité qui s'est transmise à leurs descendants. La pauvreté ne peut être héréditaire et qui se revendique du socialisme se doit de répondre concrètement à la lutte contre la reproduction sociale.

Fédération de la Haute-Vienne - 87

Contribution pour défendre la santé et le bien-être des jeunes.

En tant qu'organisation de jeunesse, nous avons la responsabilité de défendre la santé et le bien-être des jeunes.
Depuis le COVID, les signalements et placements d'enfants se sont envolés, atteignant +20 % entre 2021 et 2023. Cette hausse brutale révèle des défaillances graves, qui reflètent les violences croissantes présentes dans notre société.
Respecter l'intérêt supérieur de l'enfant, c'est écouter sa parole, considérer son point de vue et répondre à ses besoins fondamentaux. Cela concerne aujourd'hui 377 000 enfants en France : 377 000 vies que nous devons protéger.
Comme l'a déclaré la députée Ayda Hadizadeh à l'Assemblée nationale : « Ce que vous n'accepteriez jamais pour vos propres enfants (...) ce sont les enfants de la République : ils valent autant que les nôtres. »

Placés mais vulnérables : entre traumatismes, absence de places et violences institutionnelles

Selon le Haut-Commissariat de l'Enfance et de l'Âge, « les enfants vont mal ». La pédopsychiatrie demeure le parent pauvre de la psychiatrie française. On constate une augmentation marquée des troubles psychiques chez les enfants, et plus encore parmi ceux confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Près de 50 % des enfants placés présenteraient un trouble psychique.
Ce mal-être est bien réel, mais il reste difficile d'y répondre : les professionnels de l'ASE se retrouvent souvent démunis. Les dispositifs existants sont rares, insuffisants et n'ont pas évolué au rythme des besoins des jeunes accompagnés, alors même que les diagnostics de troubles psychiques se multiplient. La jeunesse est, en définitive, le miroir d'une société en souffrance.

Il est essentiel que ces problématiques soient pleinement prises en compte, afin que les enfants ne soient plus les premiers visages de cette détresse collective.
Aujourd'hui, 90 % des enfants placés n'ont pas de suivi de santé régulier, alors que leur vulnérabilité est largement documentée. Le dispositif « Parcours Santé Protégé », qui doit être généralisé d'ici 2026, prévoit l'accompagnement de chaque enfant par un médecin avec un bilan complet tous les six mois. Toutefois, il ne garantit toujours pas un accès durable à un médecin généraliste, pourtant indispensable à un suivi continu.

Malheureusement, la violence institutionnelle ne s'arrête pas là.
Faute de places suffisantes dans les établissements, les enfants sont parfois orientés vers des dispositifs inadaptés et subissent une forme de sélection à l'entrée. Les structures, contraintes par le manque de moyens, choisissent les profils qu'elles estiment pouvoir accueillir. Les enfants essuient alors un nouveau rejet.
Pour certains d'entre eux, confrontés à des problématiques multiples, l'inadéquation entre leurs besoins et les réponses disponibles conduit à les qualifier d'« incasables » : un terme révélateur d'un système trop rigide pour s'adapter et évoluer.
Les professionnels, eux aussi, sont exposés à la violence. S'il s'agit d'un métier d'engagement, cet engagement masque souvent des tensions lourdes et des responsabilités invisibles : conflits, insécurité, surcharge émotionnelle, agressions, ou encore solitude face à des décisions complexes. Récemment, un professionnel a été gravement blessé en protégeant une jeune fille : il a perdu trois doigts.
Selon la DREES, une personne sur deux quitte ce secteur au bout de neuf ans. Les professionnels manquent de reconnaissance, de soutien et de valorisation, ce qui fragilise encore davantage un système déjà en tension.

Fédération de la Haute-Vienne - 87

Contribution pour défendre la santé et le bien-être des jeunes.

La maltraitance institutionnelle : quand l'État laisse tomber ses propres enfants

Il est encore temps d'agir. Dire que "c'est trop tard " serait une excuse commode ; ce serait surtout refuser de regarder en face la réalité de milliers d'enfants laissés au bord du chemin parce qu'ils ne rentrent dans aucune case.

Partout en France, les situations alarmantes se multiplient : à Limoges comme ailleurs, des enfants confiés à la protection de l'enfance se retrouvent à la rue, livrés à eux-mêmes, faute de place ou de solution adaptée. Ces situations ne sont pas des accidents : elles révèlent un système à bout de souffle.

Officiellement, les sorties sèches sont interdites mais en réalité, elles continuent d'exister. Que devient un jeune de 18 ans non accompagné, non préparé et sans projet ? Rien n'a été anticipé : pas de logement, pas de ressources, pas d'accompagnement.

Les jeunes sortent sans projet d'avenir, et trop souvent sans soutien minimal. Les MNA (mineurs non accompagnés) sont encore plus exposés : absence de suivi, ruptures de parcours, fin de prise en charge sans transition. Un jeune majeur peut passer du statut d'"enfant protégé" à "à la rue" en l'espace d'une journée qui le sépare de ces 17 à 18 ans .

Le financement insuffisant des projets étudiants conduit à un résultat violent, la grande majorité des jeunes sortis de l'ASE ne font pas d'études. Moins de 5 % s'orientent vers un baccalauréat général, et encore moins poursuivent des études supérieures.

Comment parler d'égalité des chances quand le départ dans la vie est aussi inégal ? Comment parler d'équité lorsque ceux qui ont subi les plus grandes violences sont ceux à qui l'on donne le moins ?

À la majorité, les jeunes basculent dans un no man's land institutionnel.
Quel suivi existe réellement ?
Quels dispositifs assurent la continuité de leurs droits fondamentaux ?

La vérité est simple : On ne sait pas. Et surtout, on ne fait pas.

Aucune politique cohérente n'assure la transition entre l'enfance protégée et la vie d'adulte. Les jeunes passent d'un système déjà fragile à du vide. C'est ici que se joue la maltraitance institutionnelle : dans ce vide, dans ce silence, dans ce renoncement collectif.

Quand l'État n'assure plus sa mission première de protection, il abandonne ses propres enfants.
La maltraitance institutionnelle n'est pas une fatalité : elle est le résultat de choix, d'arbitrages, de renoncements.
Il est urgent de repenser le système, de redonner de la dignité aux enfants protégés, de sécuriser les parcours, et d'offrir enfin des perspectives à ceux qui, plus que tout autre, ont besoin de stabilité et de justice.

Fédération de l'Yonne - 89

Faciliter l'accès au logement pour les jeunes en milieu rural

Constat : un logement devenu inaccessible pour les jeunes

Pour une large partie de la jeunesse, se loger est devenu l'un des principaux obstacles à l'autonomie. Les loyers du parc privé augmentent plus vite que les revenus et absorbent une part excessive du budget des jeunes travailleurs, étudiants et apprentis. Dans l'Yonne, il existe une difficulté particulière en raison du caractère rural du territoire : trop peu d'offres locatives, des logements vieillissants, souvent mal isolés demandant des travaux trop importants pour l'achat.

Hausse des prix, exigences bancaires renforcées, salaires d'entrée de carrière faibles : pour beaucoup, devenir propriétaire avant 35 ans est devenu hors de portée. De plus, l'explosion des locations touristiques type Airbnb retire du parc locatif classique des logements qui pourraient accueillir jeunes actifs, étudiants ou jeunes ménages.

Ces tensions favorisent les dérives : marchands de sommeil qui mettent en location des logements indignes, mais aussi des propriétaires qui profitent de la précarité des jeunes.

Enfin, le déséquilibre entre logements publics et privés est manifeste. Les logements sociaux adaptés aux jeunes sont trop rares, souvent concentrés dans certains quartiers, tandis que le secteur privé fonctionne selon une logique de rentabilité déconnectée des capacités des jeunes. La loi SRU n'imposant qu'une part minimum de logements sociaux dans les communes d'une certaine taille, les communes les plus rurales disposent généralement d'une offre moindre, n'étant pas contraintes ni incitées, ce qui nuit à la fourniture d'une offre publique accessible aux jeunes qui ont des revenus plus modestes.

Propositions : recréer un parcours résidentiel accessible

1. Réguler le marché pour protéger les jeunes : étendre la possibilité d'encadrer les loyers à toutes les communes, quelle que soit leur taille sans limitation aux zones tendues, renforcer les contrôles et les sanctions contre les marchands de sommeil et mieux encadrer Airbnb : faire appliquer la loi, l'étendre aux logements secondaires.

2. Produire davantage de logements abordables et rénovés : accélérer la création de logements publics adaptés aux jeunes (petites surfaces en milieu rurale, résidences jeunes travailleurs et étudiants), étendre la loi SRU sur les logements sociaux aux communes entre 1000 et 3500 habitants et rendre ses taux plus progressifs pour ne pas pénaliser les communes les plus petites, permettre aux collectivités d'acquérir et de récupérer plus facilement les logements vacants afin de les réhabiliter et de les remettre sur le marché.

Fédération de l'Essonne - 91

Combattre les rixes : réaffirmer l'ambition républicaine et socialiste pour la jeunesse

Les rixes ne sont pas un phénomène récent. Cependant, ces dernières années, leur intensité, leur fréquence et leur gravité se sont nettement aggravées. Ce qui n'étaient auparavant qu'un affrontement ponctuel, circonscrit à quelques territoires urbains et populaires, est devenu un phénomène diffus, parfois meurtrier. Comme de trop nombreux cas essonniens le démontrent.

On répertorie en Île-de-France plus de 80 % des rixes recensées en France, et l'Essonne est l'épicentre du phénomène, concentrant plus de 60 rixes parmi les 320 comptabilisées en France en 2022.

Parce qu'elles touchent la jeunesse, principalement des mineurs, les rixes exigent une mobilisation politique forte, dans laquelle les Jeunes socialistes doivent prendre toute leur place.

Elles ne relèvent ni de la délinquance ordinaire, ni du narcotrafic, ni de la violence protestataire. Elles répondent à des dynamiques territoriales, identitaires et sociales propres, nourries par l'absence de perspectives et la fragmentation territoriale. Elles témoignent de l'érosion du lien social et de l'affaiblissement des services publics.

Pour construire une réponse socialiste, nous pouvons nous appuyer sur le plan de luttes contre les rixes rédigé par Fatima Ogbi, conseillère régionale d'Île-de-France.

Les Jeunes socialistes de l'Essonne appellent notre organisation à porter les mesures suivantes dans la lutte contre les rixes :

Réinvestir les politiques de droit commun

La République doit réaffirmer sa présence, via des services publics de qualité, dans l'ensemble de ses quartiers :

- Ouvrir des perspectives d'émancipation via l'éducation, le sport, la culture, les loisirs, l'insertion, ...
- Rétablir une police de proximité ;
- Renforcer le soutien à la prévention spécialisée et au développement d'actions de prévention ciblée ;
- Lutter contre la ghettoïsation.

Briser les frontières invisibles et reconstruire des imaginaires communs

- Décloisonner l'action publique locale pour mettre fin aux frontières administratives (décloisonner les CLSPD et l'action des services jeunesses, créer du lien inter-villes à l'école, ...) ;
- Créer des liens inter-quartiers et inter-villes pour favoriser une identité commune ;
- Déconstruire, dès l'école, l'imaginaire des rixes et la glorification de la violence.
- Soutenir durablement les associations.

En définitive, combattre les rixes, c'est refuser l'abandon, la peur et le désespoir. Combattre les rixes, c'est revendiquer que la République doit être présente partout sur le territoire national et offrir des perspectives d'émancipation à chacun de ses enfants.

En faisant de la lutte contre les rixes une priorité politique pour la jeunesse, les Jeunes socialistes affirment leur conviction qu'aucun jeune ne doit avoir pour horizon la violence ou la rivalité territoriale.



SAINT-DENIS & PARIS
6 & 7 DÉCEMBRE 2025

LES Jeunes socialistes